



2 3 0 3 2

Prise en charge  
La direction générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Léa VASA

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - MA10-2023-03 / 10-2023-47

Objet : Désignation du secrétariat de séance

Le Conseil du 10<sup>e</sup> arrondissement,

Vu le code général des collectivités territoriales, Livre V, Titre 1<sup>er</sup>, Chapitres 1<sup>er</sup> et 2,  
notamment son article L.2121-15 ;

Vu la convocation adressée par Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10<sup>e</sup>  
arrondissement, à chaque conseiller le mercredi 17 mai 2023 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement ;

**DÉLIBÈRE :**

**Article unique** : Léa VASA, est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des  
membres présents

Nombre de Volants : 21

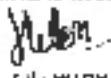
Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Plan d'urbanisme  
La directive générale des œuvres  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement  
  
CLIQUEZ ICI

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - MA10-2023-04 / 10-2023-48

**Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'arrondissement du 7 mars 2023.**

Le Conseil du 10<sup>e</sup> arrondissement,

Vu le code général des collectivités territoriales, Livre V, Titre 1<sup>er</sup>, Chapitres 1<sup>er</sup> et 2,  
notamment son article L.2121-15 ;

Vu la convocation adressée à chaque conseiller ère le mercredi 17 mai 2023 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement ;

DÉLIBÈRE :

**Article unique : Le procès-verbal de la séance du Conseil d'arrondissement du 7 mars 2023 est adopté à l'unanimité.**

Nombre de Volets : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



2	3	0	3	3
---	---	---	---	---

Préoccupé par l'avenir  
Le diagnostic général des personnes  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-49

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DU 33

**Le Conseil d'arrondissement.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DU/2023/33, proposant d'approuver le bilan de la concertation préalable et d'arrêter le projet de PI U révisé ;

Monsieur Paul SIMONDON, Adjoint à la Maire de Paris, délégué dans la 10<sup>e</sup> à l'Urbanisme.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable la majorité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DU/2023/33**

Nombre de Voixants : 21

Pour : 20

Contre : 1

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - MA10-2023-05 / 10-2023-50

**Communication sur l'exécution 2022 des crédits inscrits au titre des investissements pour le 10<sup>e</sup> arrondissement**

Mesdames et Messieurs,

La présentation de l'exécution des Investissements Localisés (IL) trouve sa source dans l'article L. 2511-36 du CGCT, qui prévoit qu'*« une annexe du budget et une annexe du compte de la commune décrivent, par arrondissement, les dépenses d'investissement de la commune »*. Cette annexe est présentée uniquement au Conseil de Paris.

Depuis 2011, conformément à la délibération DBATC 2009 112, « *le Maire d'arrondissement présente au conseil d'arrondissement, sous la forme d'un document rendu public, le détail des dépenses effectivement réalisées au titre de ces travaux sur chacun des équipements et des espaces publics concernés* » (art. 2 alinéa 7).

En conséquence, il me revient de vous présenter les dépenses d'investissement réalisées sur les équipements de proximité du 10<sup>e</sup> arrondissement lors de l'exercice budgétaire 2022.

Pour mémoire, les malres élaborent, en lien avec les directions de la Ville, la programmation des Investissements d'Intérêt Local (IL), qui concerne l'entretien des équipements de proximité et de la voirie. Ces crédits se répartissent en deux enveloppes, une enveloppe « *Équipements de proximité* », destinée à l'entretenir des écoles, des crèches, des équipements culturels et sportifs, et une enveloppe « *Espace public* », qui concerne la voirie et les espaces verts.

L'exécution des dépenses d'investissement présentée ici comprend également les crédits liés aux projets du budget participatif réalisés sur l'arrondissement.

Il convient de préciser que les programmations de travaux demandent souvent un temps de mise en œuvre excédant l'année budgétaire, certaines opérations glissant d'une année sur l'autre, entre l'inscription des crédits, la réalisation des travaux, l'attestation de service fait et le paiement effectif.

Le tableau joint recense ainsi l'ensemble des opérations liquidées, c'est-à-dire payées sur l'exercice 2022. Il permet de prendre la mesure des travaux d'investissement réalisés sur une année par les directions opérationnelles pour le 10<sup>e</sup> arrondissement. Il est à noter que certaines opérations du budget participatif d'arrondissement ont été réalisées sur des années antérieures mais mandatées sur l'année 2022. Seules les opérations réalisées au titre de l'année 2022 sont citées ci-après.

Au total, en 2022, ce sont près de 6,2M€ dépensés pour le 10<sup>e</sup> arrondissement (contre 4,5M€ en 2021). Hors budget participatif, les dépenses d'investissement représentent 3 827 005,20€ (contre 2 636 305,74€ en 2021). Les dépenses relatives aux projets du budget participatif d'arrondissement ont atteint 2 351 237,20€ (contre 1 895 034,58€ en 2021).

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

#### DÉLIBÉRATION - MAIO-2023-05 / 30-2023-50

**Sur l'espace public,** les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 020 145,00€, soit une progression significative de + 73% par rapport à l'année 2021 (enveloppe de 1 164 699,63€ en 2021).

**Sur le patrimoine de voirie,** plusieurs réfections de trottoirs et de chaussées ont été réalisées, notamment dans les quartiers populaires du 10<sup>e</sup> rues Boy Zelenski, François Jammes et Juliette Dodu.

S'agissant de l'aménagement du territoire, les crédits de la DVD ont permis de financer la réfection et la végétalisation de la rue Saint-Vincent-de-Paul.

Plusieurs projets issus du budget participatif de l'arrondissement (BPA) ont été réalisés, parmi lesquels les projets « Pour un meilleur passage de l'Industrie » qui devrait s'achever en juin 2023 et « Partager l'espace entre les piétons et les mobilités douces ». Le premier projet vise à tranquilliser et sécuriser le passage de l'Industrie, grâce à l'aménagement d'une autre piétonne, à la mise en place d'une végétalisation en bacs et à la modernisation de l'éclairage public. Le second, qui a été réalisé visait à sécuriser des voies cyclables et s'est déployé dans le bas de la rue du faubourg Saint-Denis, pour accompagner le projet de quartier « Paris Respire ».

S'agissant des espaces verts du 10<sup>e</sup>, pour améliorer le cadre d'accueil des familles et des passants, la DEVa a poursuivi les travaux de restructuration du Square Aristide Cavaillé-Coll ainsi que des opérations de rénovation d'aires de jeux dans le jardin Villemain et le square des Récollets. Le budget participatif de l'arrondissement a permis de financer plusieurs projets, dont la végétalisation de murs du 10<sup>e</sup>. Les deux premiers murs végétalisés, sur la façade de l'école Pierre Bullet et de l'école Marseille ont d'ailleurs été livrés en avril 2023.

D'autres travaux d'entretien ont été réalisés dans les espaces verts de l'arrondissement en 2022, les plus emblématiques étant ceux de rénovation horticole au sein du square Alban Salagnac.

Par ailleurs, sur l'espace public, plusieurs opérations ont été réalisées en 2022 en dehors du périmètre des investissements localisés pour financer la mise en œuvre de projets structurants pour le 10<sup>e</sup>.

Ces crédits, fléchés dans le cadre du dispositif « Embellir votre quartier », ont permis la réalisation de la rue aux écoles Belzunce et la piétonisation de la partie haute de la rue d'Alsace. Il est à noter que depuis le vote du budget 2023, les crédits dédiés au dispositif Embellir votre quartier sont directement intégrés dans les investissements localisés du 10<sup>e</sup>. Cette décision permet de renforcer la capacité de pilotage des projets, qui apparaîtront dans le bilan chiffré des dépenses d'investissement de l'arrondissement, par les maires d'arrondissement.



CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

#### DÉLIBÉRATION - MA10-2023-05 / 10-2023-50

Plusieurs autres projets de voirie ont également été pris en charge sur des crédits centraux de la DVD :

- la rénovation des 3 passerelles patrimoniales du Canal Saint-Martin ;
- la piste cyclable bidirectionnelle de la rue La Fayette, entre le métro Poissonnière et le boulevard de Magenta dans le cadre du Plan Vélo ;
- la première partie des travaux de pérennisation des pistes cyclables des Grands Boulevards, travaux qui sont en cours d'achèvement

Enfin, dans le cadre du Plan canicule de la Ville de Paris, la mairie du 10<sup>e</sup> installe progressivement des brumisateurs dans chacun de ses jardins. En 2022, c'est le jardin Juliette Dodu, qui en a bénéficié.

**Dans les équipements de proximité, le montant des investissements d'intérêt local atteint 3 920 613,05€ en 2022, soit une hausse de +16% par rapport à 2021 (soit 3 365 640,69€). Cette augmentation est imputable à la progression des dépenses en faveur des écoles**

En effet, des dépenses à hauteur de 1,552K€ ont été réalisées en faveur des écoles (contre 986K€ en 2021), dont 469K€ au titre des projets du budget participatif d'arrondissement

Les crédits mandatés comprennent notamment de nombreuses opérations sur l'école Recollets (rénovation et reprise d'étanchéité, création d'une salle adultes).

Plusieurs cours Oasis ont également été financées au cours de l'année 2022 au sein des écoles Belzunce, du faubourg Saint-Denis et Picre Bullet, ces deux dernières étant aujourd'hui achevées. S'agissant du projet de cour Oasis Belzunce, nous avons fait le choix de revoir la nature et le planning de réalisation du projet. Le projet a été allégé de sa mezzanine, trop coûteuse et techniquement complexe, et sera réalisé en deux phases à l'été 2023 (rénovation des sanitaires) et à l'été 2024 (aménagement de la cour).

Au titre du budget participatif de l'arrondissement, en cohérence avec le Plan Climat de la Ville de Paris, des toitures solaires ont été installées sur l'ensemble immobilier collège Valmy-école élémentaire La Fayette et sur l'ensemble immobilier école élémentaire Marseille-collège Louise Michel.

Concernant les crèches, 324K€ ont été dépensés en 2022 (contre 229 384,95€ en 2021) au titre de plusieurs opérations pour la crèche Recollets (reprise d'étanchéité de la toiture et protection des façades contre les infiltrations) et la crèche Claude Vellefaux (modernisation des sols et des murs).

Concernant les équipements culturels, les crédits dépensés, soit 303K€ (contre 494K€ en 2021), ont été concentrés sur le conservatoire municipal Hector Berlioz. Ils ont permis la modernisation de ses circulations, la reprise de l'étanchéité de la toiture et la pose d'une pergola. Ces opérations s'inscrivent dans la lignée des travaux effectués en 2021



Pour la mise en œuvre  
de l'objectif d'égalité des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Julie Moinon

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

#### DÉLIBÉRATION - MA10-2023-05 / 10-2023-50

(ravalement de la courette intérieure, modernisation de la couverture des pavillons d'entrée notamment).

S'agissant des équipements sportifs et de jeunesse, ce sont 410K€ qui ont été dépensés (contre 486K€ en 2021), notamment pour des travaux de sécurité dans les gymnases de la Grange-aux-Belles et Château-Landon.

S'agissant des centres d'animation, une enveloppe de 224K€ a été mobilisée, utilisée pour moitié au titre de travaux au sein de l'Espace Jemmapes (étanchéité du toit, des terrasses et installation d'une nouvelle centrale d'alarme) et du centre d'animation de la Grange-aux Belles (création d'une réserve pour le dojo et peintures).

À noter également que sur les équipements de proximité, une enveloppe de 868K€, soit 22% des investissements, a été mobilisée pour la réalisation de travaux dans les équipements localisés dans les quartiers populaires de l'arrondissement.

Enfin, hors espace public et équipements de proximité, 237K€ ont été mobilisés sur les crédits de la DAE au titre du BPA « de la diversité commerciale et artisanale dans nos quartiers », qui vise à lutter contre la mono-activité et à sauvegarder l'artisanat dans les quartiers populaires dans une démarche d'économie sociale et solidaire en investissant pour acquérir de gré à gré ou par la préemption de fonds de commerce, des locaux ou des baux commerciaux là où cela se révèle possible et pertinent. Cette somme a permis la préemption d'un atelier-logement 13 rue Jean et Marie Moinon.

La Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement



CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - MA30-2023-05 / 10-2023-50

COMpte ADMINISTRATIF DES BI/IL/BPA/BPE 2022

Exécution 2022 des investissements locaux du 10<sup>e</sup> arrondissement

Enveloppe "Équipements de proximité"		Mandaté 2022 (Payé)
	DAC	303 570,63 €
	DAC hors budget participatif	302 770,63 €
CM HECTOR BERLIOZ	II. Modernisation Etanchéité toitures : végétalisations, pergolas	74 980,20 €
	III. Crédit en courant pour accès et accueil	589,15 €
	IV. Revêtement courette : Escalier de la façade	18 636,60 €
	VI. Modernisation circulations horizontales	208 564,66 €
	DAC budget participatif	800,00 €
	IPB Ibis de l'Propriétaire St-Louis : esquisse fresque	800,00 €
	DASCO	1 582 707,88 €
	DASCO hors budget participatif	1 083 602,11 €
EE 19 PAS RECOLLETS	II. Réhabilitation & reprise étanchéité	105 460,59 €
	II. Réhabilitation & reprise étanchéité	843,62 €
	II. Crédit en cours adultes : diagnostic entretien	5 002,78 €
	II. Crédit en cours adultes : diagnostic plomb	364,69 €
	II. Crédit en cours adultes : Diagnostic	2 810,70 €
	II. Crédit en cours adultes	123 251,74 €
	II. Crédit en cours adultes	25 024,76 €
EE 3 RUE BELZONCE	II. Cour basse avec création cour haute	21 854,00 €
	II. Cour basse	70 939,83 €
EE 34 FSG ST-DENIS	II. Agrandissement de la salle des adultes	14 251,20 €
EM 29 RUE PARADIS	II. Diagnostic & dépose : travaux suite désordres horaires	23 487,13 €
EM 29 PAS RECOLLETS	II. Réfection aire de jeux : sol souple & jeux	120 956,02 €
EM 29 RUE AGRICOLE	II. Remplacement menuiserie extérieure	21 700,78 €
EM 4 RUE PIERRE BULLET	II. Cour basse	60 604,82 €
EM 49 RUE LOUIS BLANC	II. Réovation étanchéité cour basse & descente d'eau parvilles	103 468,28 €
EM 9 RUE MARTELLI	II. Protection du puits	32 554,29 €
	II. Réhabilitation de la future	114 800,81 €
EP 18 URIC V. DAZA	II. Réfection récente de la maternelle	50 347,32 €
	II. Remplacement menuiserie maternelle	8 574,38 €
	II. Remplacement du sol du puits	42 825,83 €
	DASCO budget participatif	463 105,77 €
COLLEGE VASSY	BPA Toitures solaires & végétalisées	208 962,79 €
COLLEGE G AUX DELLES	BPA Gymnase : Diaphorisation structure dimensionnement	40 358,54 €
EE 5 RUE HOP. SAINT-Louis	BPA Changement de la couche herbe	32 613,46 €
EE 17 RUE MARSEILLE	BPA Toiture solaire végétalisée	87 643,12 €
CM 5 RUE BOY ZEFENSKY	BPA Rénovation du restaurant et des sanitaires	103 357,52 €
EP 15 RUE TH. LANGEVY	BPA Pose d'une pergola	13 069,81 €
	BPA Changement dans les cours	13 103,16 €
	DDCT	1 328 971,48 €
	DDCT hors budget participatif	543,54 €
MA 150 3re.	II. Aménagement schema fonctionnel	515,12 €
	II. Plancher	26 42,6
	DDCT budget participatif	1 328 427,92 €
	DPPE	324 089,82 €
CC 10-12 RECOLLETS	II. Réprise égout eau	2 506,78 €
	II. Travaux en ben avec l'architecte (couvertures et infiltration toiture)	24 249,17 €
	II. Reprise chaussée	7 000,56 €
CC 04 VILLEFAUX	II. Modernisation toit & murs	237 010,41 €
CC 53 A RUE HAUTEVILLE	II. Débarras au parement	29 899,48 €
CC 9 RUE P. DE GIRARD	II. Réprise toiture et murs sur le dégât des eaux	16 391,33 €
MA 15 RUE LOUIS BLANC	II. Sape barre : alimentation électrique	8 957,68 €
CL 27 RUE CHATEAU D'EAU	II. Insommatrice alumine des grappes	20 253,81 €

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - MA10-2023-05 / 10-2023-50

COMpte ADMINISTRATIF DES III/IL/BPA/BPE 2022

OJB		419 494,09 €
GYM PARMENTIERE	II. Rénovation filtre échafaudage Espace sportif	1 027,20 €
TEP VERNON VALMY	II. Entretien de la culture	50 529,07 €
GYM MARIE PARMENTIER	II. Installation du filtre solaire	11 000,00 €
GYM JEAN VERDIER	II. Réhabilitation du nouveau filtre Claude Samain	21 905,47 €
GYM G AUX BELLES	II. Remplacement des caisses, peinture haubans	13 011,20 €
GYM CHABEAU LANDON	II. Scolarisation de la partie du centre sportif	26 852,48 €
GYM JEMMAPES	II. Ligne de vie et garde corps	21 885,98 €
GYM PARMENTIERE	II. Remplacement filtre	297,00 €
CENTRE ANIM JEMMAPES	II. Réhabilitation du nouveau filtre Claude Samain	16 104,06 €
CENTRE ANIM G AUX BELLES	II. Remplacement des panneaux de bâches rétractables	23 102,30 €
CENTRE ANIM J VERDIER	II. Déminéralisation, la salle de spectacles	11 701,47 €
CENTRE ANIM JEMMAPES	II. Installation d'une centrale d'eau	16 103,06 €
CENTRE ANIM G AUX BELLES	II. Éclairage LED terrains	111 049,65 €
CENTRE ANIM J VERDIER	II. Construction d'aire de jeux et pataugeoire	71 161,20 €
	II. Travail SST	4 018,78 €
	II. Aménagement de l'aire de jeu	36 614,03 €
	II. Aménagement de l'aire de jeu	3 342,44 €
<b>TOTAL EQUIPEMENTS DE PROXIMITE</b>		<b>2 120 514,03 €</b>
<b>TOTAL BPA ET BPE</b>		<b>1 739 331,45 €</b>
<b>TOTAL EQUIPEMENTS DE PROXIMITE Hors budget participatif</b>		<b>2 122 279,39 €</b>

Enveloppe "Espace public"		Mandat 2022 (Payé)
<b>DEVE</b>		<b>137 628,79 €</b>
<b>CHYB hors budget participatif</b>		<b>113 788,30 €</b>
AARDIN VILLEMIN	II. Renovation filtre de 40 m3/s	82 000,00 €
SQUARE ALBAN SATRAGNE	II. Cratéfaction et rénovation horticole	10 467,06 €
SQUARE A. CAVAILLÉ-COLL	II. Rénovation filtre de jets	27,97 €
SQUARE DES RECOLLETS	II. Système verrou	2 571,50 €
	II. Rénovation du jardin	1 483,70 €
	II. Rénovation aria de eau	30 000,00 €
	DEVE budget participatif	19 757,80 €
10 <sup>e</sup> ARRONDISSEMENT	II. Végétaliser les murs de 50e	2 571,80 €
ORANGERIES-AUX-BELLES	II. Réalisation végétale du 10e	12 435,00 €
	BPA Pergolas végétalisées	8 411,20 €
<b>BVD</b>		<b>1 886 718,39 €</b>
<b>BVD hors budget participatif</b>		<b>1 571 016,35 €</b>
RUE BIHAI	II. Contrôle de niveau de voirie	1 957,57 €
RUE BOY ZELENSKI	II. Réfection trottoirs et caniveau	111 406,55 €
RUE D'HAUDEVILLE	II. Réfection trottoirs	19 224,33 €
RUE DES DEUX GARES	II. Réfection chaussée	76 295,17 €
RUE DES REDONNETS	II. Peinture de trottoirs	93 308,21 €
RUE DES VINAYGRIDS	II. Réfection trottoirs	10 814,93 €
		213 611,22 €
RUE DU CHATEAU D'AU	II. Comblement de plans de voirie	2 500,00 €
	II. Appareils hydrauliques	72 481,69 €
	II. Réfection des trottoirs	169 724,34 €
	II. Sanitaires	11 512,21 €
RUE DU FORT-DENIS	II. Embellissement trottoir latéral	7 834,80 €
RUE DU FILS DE SAINT	II. Réfection A. Paterne au fil de la Marne	24 045,52 €
RUE FRANCIS JAMMES	II. Réfection des trottoirs entre le n° 25 et le n° 10	84 854,29 €
RUE JULIETTE DOOU	II. Réfection des trottoirs	124 290,64 €
	II. Aménagement de la voirie (végétation, grilles, arrêtage...)	482 277,48 €
	II. Aménagement de la voirie (trottois, bordures...)	923 528,88 €



Pour votre sécurité  
à délivrer généralement les services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement  
  
Delphine MALLOIS

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - MA10-2023-05 / 10-2023-50

COMpte ADMINISTRATif DES HL/IL/BPA/BPE 2022

		DVD budget participatif	116 701,47 €
	BPA   La Grange aux Belles s'anime	32 775,87 €	
	SAV   Partager l'espace public	42 902,88 €	
PLACE JEAN KARSKI	SAV   Place Jean Karski	1 576,56 €	
	SAV   Pour des trottoirs plus larges, confortables	10 045,43 €	
PASSAGE DE L'INDUSTRIE	SAV   Pour un meilleur passage de l'Industrie	11 068,84 €	
QUAI DE VALMY	SAV   Sécurisation piste cyclable quai de Valmy	17 328,98 €	
	DLH	131 040,00 €	
	DLH budget participatif	131 040,00 €	
RUE LOUIS BLANC	SAV   Création d'un espace vert partagé rue Louis Blanc	150 000,00 €	
	TOTAL ESPACE PUBLIC	2 020 145,08 €	
	TOTAL BPA	315 419,27 €	
	TOTAL ESPACE PUBLIC Hors budget participatif	1 794 725,81 €	

Enveloppe hors espace public et équipements de proximité		Mandaté 2022 (Payé)
	DAE	237 484,35 €
	DAE budget participatif	237 000,00 €
RUE JEAN ET MARIE MOINON	SAV   Présemption & commission	237 000,00 €
	DSOL	484,35 €
	DSOL budget participatif	484,35 €
PLACE DU BUREAU SAINT LOUIS	SAV   Dépose du kiosque	444,35 €
	TOTAL	237 968,70 €
	TOTAL BPA	237 484,35 €
	TOTAL MANDATÉ 2022	6 178 726,83 €
	TOTAL MANDATÉ BPA ET BPE	2 351 237,28 €
	TOTAL MANDATÉ 2022 Hors budget participatif	3 827 006,29 €



Pour en savoir plus  
La situation quotidienne des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Chloé MOLON

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

## DÉLIBÉRATION - MA10-2023-07 / 10-2023-31

**Objet : Avis sur le Compte de gestion 2022 de l'Etat spécial d'arrondissement**

**Le Conseil du 10<sup>e</sup> arrondissement,**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-31 et 2511-45 ;

Vu la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité ;

Sur présentation et proposition du Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement, Madame Alexandra CORDEBARD

### DÉLIBÈRE :

**Article unique : le compte de gestion de l'exercice 2022 est approuvé à la l'unanimité des suffrages exprimés**

Nombre de Votans : 20

Pour : 19  
Contre : 0  
Abstention : 1  
Ne prend pas part au vote : 0



DELIBERATION - MA10-2023-07 / 10-2023-51

CONSEIL DU 23 MAI 2021



Digitized by srujanika@gmail.com

THE JOURNAL OF CLIMATE VOL. 17, NO. 10, OCTOBER 2004

卷之三

LOHÉ ARDOT PARTS  
BUDGET ANNEXE

COMPTÉ DE GRÈSILLON  
EXÉCUTÉ EN 2022

卷之三

ESTATE PLANNING

A HISTORY OF THE CHURCH IN THE UNITED STATES

卷之三

卷之二

The Concept of a Generation in Early Christian Epistles

TYPE PARTIE	SITUATION PREVENTIVE	TYPE PARTIE	SITUATION PREVENTIVE
1. BUREAU MÉTIER	1. PROBLÈME	2. BUREAU	2. PROBLÈME
2. BUREAU	2. PROBLÈME	3. EXPERTISE	3. PROBLÈME
4. COMITÉ DE RETRAITE	4. PROBLÈME	5. ANNEXE	5. PROBLÈME
6. EXPERTISE	6. PROBLÈME	7. EXPERTISE	7. PROBLÈME
8. EXPERTISE	8. PROBLÈME	9. EXPERTISE	9. PROBLÈME
10. EXPERTISE	10. PROBLÈME	11. EXPERTISE	11. PROBLÈME
12. EXPERTISE	12. PROBLÈME	13. EXPERTISE	13. PROBLÈME
14. EXPERTISE	14. PROBLÈME	15. EXPERTISE	15. PROBLÈME
16. EXPERTISE	16. PROBLÈME	17. EXPERTISE	17. PROBLÈME
18. EXPERTISE	18. PROBLÈME	19. EXPERTISE	19. PROBLÈME
20. EXPERTISE	20. PROBLÈME	21. EXPERTISE	21. PROBLÈME
22. EXPERTISE	22. PROBLÈME	23. EXPERTISE	23. PROBLÈME
24. EXPERTISE	24. PROBLÈME	25. EXPERTISE	25. PROBLÈME
26. EXPERTISE	26. PROBLÈME	27. EXPERTISE	27. PROBLÈME
28. EXPERTISE	28. PROBLÈME	29. EXPERTISE	29. PROBLÈME
30. EXPERTISE	30. PROBLÈME	31. EXPERTISE	31. PROBLÈME
32. EXPERTISE	32. PROBLÈME	33. EXPERTISE	33. PROBLÈME
34. EXPERTISE	34. PROBLÈME	35. EXPERTISE	35. PROBLÈME



Bourricot nombrame  
La Mairie générale des services  
du 10<sup>e</sup> arrondissement  
de Paris  
Mme WELDON

2 3 0 3 8

## DÉLIBÉRATION - MAI0-2023-07 / 10-2023-5!

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

N° DÉLIBÉRATION : 10-2023-07 - DATE : 23/05/2023

REUNION SOUSCE MORTAGNA : DRAP T-J-P ET TAXIS + VILLE

PERMANENCE : 14H30 - 14H45 - 14H50 - 14H55 - 14H58

## BILAN SYNTHÉTIQUE

(Ex. MAI0-2023-07-054-02)

BILAN SYNTHÉTIQUE		BILAN SYNTHÉTIQUE	
	Total		Total
<b>ACTIF</b>		<b>PROFIT BRUT</b>	
Immobilisations incorporelles		Appréciés et diminutions d'immobilisations incorporelles et régularisation	
Prévisions et provisions pour dépréciation, dévaluations et amortissements		Réserve	629,97
Autres immobilisations incorporelles		Réductions de l'actif immobilisé	1.344,81
Immobobilisations corporelles incorporelles		diminution de l'actif immobilisé	
Terrains		TRANSFERTS	413,87
Construits		VERS FONDS SOCIAUX (1)	
Achatas et installations de voirie		TRANSFERT	
Autre immobilier divers		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (2)	
2.347,76		DÉTRES FINANCIERS	
Immobilisations corporelles et financières et créances sur les entreprises		Opérations d'investissement	
Acquisition et vente de biens跟我说的是什么语言 <ol style="list-style-type: none"> <li>我理解了，您说的“跟我说的是什么语言”是法语。根据上下文，这句话出现在一个关于巴黎第十区市政厅会议的文件中，讨论的是2023年5月23日的会议。文件中提到了“BILAN SYNTHÉTIQUE”（综合报告）和“DÉLIBÉRATION”（决议）。</li> </ol>			
Immobilisations corporelles et financières et créances sur les entreprises		Opérations financières et autres opérations financières	
2.347,76		DETRES FINANCIERS (3)	
Immobilisations corporelles et financières et créances sur les entreprises		TRANSFERTS (4)	
2.347,76		PROFIT BRUT (5)	
Stocks	1.876,97	2.347,76	2.347,76
Crédits aux contribuables et trésorier		Autres dettes non financières	3.121,31
Tresorier		Profilibilité constatée d'avance	
		TOTAL PROFIT BRUT (6) (3)	2.053,75
		TRANSFERTS (4)	
		2.347,76	2.347,76
		Compte de capitalisation (1)	
		Échéance de capitalisation (1)	
		TOTAL GENERAL (3) = 2.347,76	2.347,76
		TOTAL GENERAL (3) = 2.347,76	2.347,76

1) Défauts sur la date d'échéance et échéances 216



DÉLIBÉRATION - MAJ0-2022-07 / 19-2022-51



CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

Spécificité culturelle  
La collectivité générale des services  
de la Banque de l'Amortissement

卷之三

2011 • L'Espresso • 25

## BILAN (en euros)

卷之三

ACTIF	NOTE	EXERCICE 1982		EXERCICE 1983	
		DRIVE	NET	DRIVE	NET
<b>IMMOBILISATIONS incorporelles</b>					
subventions d'investissement - Véhicules					
Autres immobilisations incorporelles					
Tenues limitées incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
terres					
constructions					
Materiel et installations de service					
Matériaux divers					
Immeubles en construction, acquisitions et					
revente					
Immeubles utilisés en locations ou					
affaires					
Autres					
TOTAL immobilisations incorporelles et corporelles					
au 31 décembre 1983					
DETACHES					
DETACHEES					
TOTAL ACTIF immobilier (I)					





Pôle emploi confirmé  
La direction générale des services  
de la Ville de Paris  
Yannick  
JANICK

## DÉLIBÉRATION - MAI 10-2023-07 / 10-2023-57

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

SCAS : 7-2  
075059

PARIS 10<sup>e</sup> ARR. PARIS - VILLE

## BILAN (en euros)

PIÈCE	ANNEXE	NOTE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
PIÈCE 1	ANNEXE 1			
PIÈCE 2	ANNEXE 2			
PIÈCE 3	ANNEXE 3			
PIÈCE 4	ANNEXE 4			
PIÈCE 5	ANNEXE 5			
PIÈCE 6	ANNEXE 6			
PIÈCE 7	ANNEXE 7			
PIÈCE 8	ANNEXE 8			
PIÈCE 9	ANNEXE 9			
PIÈCE 10	ANNEXE 10			
PIÈCE 11	ANNEXE 11			
PIÈCE 12	ANNEXE 12			
PIÈCE 13	ANNEXE 13			
PIÈCE 14	ANNEXE 14			
PIÈCE 15	ANNEXE 15			
PIÈCE 16	ANNEXE 16			
PIÈCE 17	ANNEXE 17			
PIÈCE 18	ANNEXE 18			
PIÈCE 19	ANNEXE 19			
PIÈCE 20	ANNEXE 20			
PIÈCE 21	ANNEXE 21			
PIÈCE 22	ANNEXE 22			
PIÈCE 23	ANNEXE 23			
PIÈCE 24	ANNEXE 24			
PIÈCE 25	ANNEXE 25			
PIÈCE 26	ANNEXE 26			
PIÈCE 27	ANNEXE 27			
PIÈCE 28	ANNEXE 28			
PIÈCE 29	ANNEXE 29			
PIÈCE 30	ANNEXE 30			
PIÈCE 31	ANNEXE 31			
PIÈCE 32	ANNEXE 32			
PIÈCE 33	ANNEXE 33			
PIÈCE 34	ANNEXE 34			
PIÈCE 35	ANNEXE 35			
PIÈCE 36	ANNEXE 36			
PIÈCE 37	ANNEXE 37			
PIÈCE 38	ANNEXE 38			
PIÈCE 39	ANNEXE 39			
PIÈCE 40	ANNEXE 40			
PIÈCE 41	ANNEXE 41			
PIÈCE 42	ANNEXE 42			
PIÈCE 43	ANNEXE 43			
PIÈCE 44	ANNEXE 44			
PIÈCE 45	ANNEXE 45			
PIÈCE 46	ANNEXE 46			
PIÈCE 47	ANNEXE 47			
PIÈCE 48	ANNEXE 48			
PIÈCE 49	ANNEXE 49			
PIÈCE 50	ANNEXE 50			
PIÈCE 51	ANNEXE 51			
PIÈCE 52	ANNEXE 52			
PIÈCE 53	ANNEXE 53			
PIÈCE 54	ANNEXE 54			
PIÈCE 55	ANNEXE 55			
PIÈCE 56	ANNEXE 56			
PIÈCE 57	ANNEXE 57			
PIÈCE 58	ANNEXE 58			
PIÈCE 59	ANNEXE 59			
PIÈCE 60	ANNEXE 60			
PIÈCE 61	ANNEXE 61			
PIÈCE 62	ANNEXE 62			
PIÈCE 63	ANNEXE 63			
PIÈCE 64	ANNEXE 64			
PIÈCE 65	ANNEXE 65			
PIÈCE 66	ANNEXE 66			
PIÈCE 67	ANNEXE 67			
PIÈCE 68	ANNEXE 68			
PIÈCE 69	ANNEXE 69			
PIÈCE 70	ANNEXE 70			
PIÈCE 71	ANNEXE 71			
PIÈCE 72	ANNEXE 72			
PIÈCE 73	ANNEXE 73			
PIÈCE 74	ANNEXE 74			
PIÈCE 75	ANNEXE 75			
PIÈCE 76	ANNEXE 76			
PIÈCE 77	ANNEXE 77			
PIÈCE 78	ANNEXE 78			
PIÈCE 79	ANNEXE 79			
PIÈCE 80	ANNEXE 80			
PIÈCE 81	ANNEXE 81			
PIÈCE 82	ANNEXE 82			
PIÈCE 83	ANNEXE 83			
PIÈCE 84	ANNEXE 84			
PIÈCE 85	ANNEXE 85			
PIÈCE 86	ANNEXE 86			
PIÈCE 87	ANNEXE 87			
PIÈCE 88	ANNEXE 88			
PIÈCE 89	ANNEXE 89			
PIÈCE 90	ANNEXE 90			
PIÈCE 91	ANNEXE 91			
PIÈCE 92	ANNEXE 92			
PIÈCE 93	ANNEXE 93			
PIÈCE 94	ANNEXE 94			
PIÈCE 95	ANNEXE 95			
PIÈCE 96	ANNEXE 96			
PIÈCE 97	ANNEXE 97			
PIÈCE 98	ANNEXE 98			
PIÈCE 99	ANNEXE 99			
PIÈCE 100	ANNEXE 100			
PIÈCE 101	ANNEXE 101			
PIÈCE 102	ANNEXE 102			
PIÈCE 103	ANNEXE 103			
PIÈCE 104	ANNEXE 104			
PIÈCE 105	ANNEXE 105			
PIÈCE 106	ANNEXE 106			
PIÈCE 107	ANNEXE 107			
PIÈCE 108	ANNEXE 108			
PIÈCE 109	ANNEXE 109			
PIÈCE 110	ANNEXE 110			
PIÈCE 111	ANNEXE 111			
PIÈCE 112	ANNEXE 112			
PIÈCE 113	ANNEXE 113			
PIÈCE 114	ANNEXE 114			
PIÈCE 115	ANNEXE 115			
PIÈCE 116	ANNEXE 116			
PIÈCE 117	ANNEXE 117			
PIÈCE 118	ANNEXE 118			
PIÈCE 119	ANNEXE 119			
PIÈCE 120	ANNEXE 120			
PIÈCE 121	ANNEXE 121			
PIÈCE 122	ANNEXE 122			
PIÈCE 123	ANNEXE 123			
PIÈCE 124	ANNEXE 124			
PIÈCE 125	ANNEXE 125			
PIÈCE 126	ANNEXE 126			
PIÈCE 127	ANNEXE 127			
PIÈCE 128	ANNEXE 128			
PIÈCE 129	ANNEXE 129			
PIÈCE 130	ANNEXE 130			
PIÈCE 131	ANNEXE 131			
PIÈCE 132	ANNEXE 132			
PIÈCE 133	ANNEXE 133			
PIÈCE 134	ANNEXE 134			
PIÈCE 135	ANNEXE 135			
PIÈCE 136	ANNEXE 136			
PIÈCE 137	ANNEXE 137			
PIÈCE 138	ANNEXE 138			
PIÈCE 139	ANNEXE 139			
PIÈCE 140	ANNEXE 140			
PIÈCE 141	ANNEXE 141			
PIÈCE 142	ANNEXE 142			
PIÈCE 143	ANNEXE 143			
PIÈCE 144	ANNEXE 144			
PIÈCE 145	ANNEXE 145			
PIÈCE 146	ANNEXE 146			
PIÈCE 147	ANNEXE 147			
PIÈCE 148	ANNEXE 148			
PIÈCE 149	ANNEXE 149			
PIÈCE 150	ANNEXE 150			
PIÈCE 151	ANNEXE 151			
PIÈCE 152	ANNEXE 152			
PIÈCE 153	ANNEXE 153			
PIÈCE 154	ANNEXE 154			
PIÈCE 155	ANNEXE 155			
PIÈCE 156	ANNEXE 156			
PIÈCE 157	ANNEXE 157			
PIÈCE 158	ANNEXE 158			
PIÈCE 159	ANNEXE 159			
PIÈCE 160	ANNEXE 160			
PIÈCE 161	ANNEXE 161			
PIÈCE 162	ANNEXE 162			
PIÈCE 163	ANNEXE 163			
PIÈCE 164	ANNEXE 164			
PIÈCE 165	ANNEXE 165			
PIÈCE 166	ANNEXE 166			
PIÈCE 167	ANNEXE 167			
PIÈCE 168	ANNEXE 168			
PIÈCE 169	ANNEXE 169			
PIÈCE 170	ANNEXE 170			
PIÈCE 171	ANNEXE 171			
PIÈCE 172	ANNEXE 172			
PIÈCE 173	ANNEXE 173			
PIÈCE 174	ANNEXE 174			
PIÈCE 175	ANNEXE 175			
PIÈCE 176	ANNEXE 176			
PIÈCE 177	ANNEXE 177			
PIÈCE 178	ANNEXE 178			
PIÈCE 179	ANNEXE 179			
PIÈCE 180	ANNEXE 180			
PIÈCE 181	ANNEXE 181			
PIÈCE 182	ANNEXE 182			
PIÈCE 183	ANNEXE 183			
PIÈCE 184	ANNEXE 184			
PIÈCE 185	ANNEXE 185			
PIÈCE 186	ANNEXE 186			
PIÈCE 187	ANNEXE 187			
PIÈCE 188	ANNEXE 188			
PIÈCE 189	ANNEXE 189			
PIÈCE 190	ANNEXE 190			
PIÈCE 191	ANNEXE 191			
PIÈCE 192	ANNEXE 192			
PIÈCE 193	ANNEXE 193			
PIÈCE 194	ANNEXE 194			
PIÈCE 195	ANNEXE 195			
PIÈCE 196	ANNEXE 196			
PIÈCE 197	ANNEXE 197			
PIÈCE 198	ANNEXE 198			
PIÈCE 199	ANNEXE 199			
PIÈCE 200	ANNEXE 200			
PIÈCE 201	ANNEXE 201			
PIÈCE 202	ANNEXE 202			
PIÈCE 203	ANNEXE 203			
PIÈCE 204	ANNEXE 204			
PIÈCE 205	ANNEXE 205			
PIÈCE 206	ANNEXE 206			
PIÈCE 207	ANNEXE 207			
PIÈCE 208	ANNEXE 208			
PIÈCE 209	ANNEXE 209			
PIÈCE 210	ANNEXE 210			
PIÈCE 211	ANNEXE 211			
PIÈCE 212	ANNEXE 212			
PIÈCE 213	ANNEXE 213			
PIÈCE 214	ANNEXE 214			
PIÈCE 215	ANNEXE 215			
PIÈCE 216	ANNEXE 216			
PIÈCE 217	ANNEXE 217			
PIÈCE 218	ANNEXE 218			
PIÈCE 219	ANNEXE 219			
PIÈCE 220	ANNEXE 220			
PIÈCE 221	ANNEXE 221			
PIÈCE 222	ANNEXE 222			
PIÈCE 223	ANNEXE 223			
PIÈCE 224	ANNEXE 224			
PIÈCE 225	ANNEXE 225			
PIÈCE 226	ANNEXE 226			
PIÈCE 227	ANNEXE 227			
PIÈCE 228	ANNEXE 228			
PIÈCE 229	ANNEXE 229			
PIÈCE 230	ANNEXE 230			
PIÈCE 231	ANNEXE 231			
PIÈCE 232	ANNEXE 232			
PIÈCE 233	ANNEXE 233			
PIÈCE 234	ANNEXE 234			
PIÈCE 235	ANNEXE 235			
PIÈCE 236	ANNEXE 236			
PIÈCE 237	ANNEXE 237			
PIÈCE 238	ANNEXE 238			
PIÈCE 239	ANNEXE 239			
PIÈCE 240	ANNEXE 240			
PIÈCE 241	ANNEXE 241			
PIÈCE 242	ANNEXE 242			
PIÈCE 243	ANNEXE 243			
PIÈCE 244	ANNEXE 244			
PIÈCE 245	ANNEXE 245			
PIÈCE 246	ANNEXE 246			
PIÈCE 247	ANNEXE 247			
PIÈCE 248	ANNEXE 248			
PIÈCE 249	ANNEXE 249			
PIÈCE 250	ANNEXE 250			
PIÈCE 251	ANNEXE 251			
PIÈCE 252	ANNEXE 252			
PIÈCE 253	ANNEXE 253			
PIÈCE 254	ANNEXE 254			
PIÈCE 255	ANNEXE 255			
PIÈCE 256	ANNEXE 256			
PIÈCE 257	ANNEXE 257			
PIÈCE 258	ANNEXE 258			
PIÈCE 259	ANNEXE 259			
PIÈCE 260	ANNEXE 260			
PIÈCE 261	ANNEXE 261			
PIÈCE 262	ANNEXE 262			
PIÈCE 263	ANNEXE 263			
PIÈCE 264	ANNEXE 264			
PIÈCE 265	ANNEXE 265			
PIÈCE 266	ANNEXE 266			



CONSEIL DU 23 MAI 2023



Per un  
paese più  
sano

LIBERATION - MA10-2023-07 / 10-2023-51

卷之三

卷之三

二十一

## BILAN (en euros)



Pour toute demande  
de copie de document à la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement  
*Julien*  
Julien  
GARDEIEN

## DÉLIBÉRATION - MAI0-2023-07 / 10-2023-51

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

PIAT : 23  
045035

DISPONIBILITÉ DE LA MUNICIPALITÉ : 01/06/2023

TYPE D'ACCÈS : TÉLÉCHARGEMENT

## COMPTES DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2022

En milliers d'euros

EXERCICE 2022

EXERCICE 2021

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	PRODUITS SANS CONTRAPARTIE	PRODUITS D'AUTREMENT EN AVERSANT LEUR PRODUITURE TANDEMÉE	PRODUITS	PRODUITS 2022	PRODUITS 2021
Décarburisation de l'état					
Participations					
Compensation, autres astérismes et autres participations					
Déca de logis					
Tribut et taxes					
PRÉSUITE AVEC DIFFÉRENTIELLE : 14 747					
Ventes de biens ou prestations de services					
Produits des ventes d'actifs					
Autres produits de gestion					
produitum immobilière et immobilisable					
AVANT PRODUITS					
Véhicules et autres équipements, dépréciations, provisions et échéances de créances					
Expenses de fonctionnement décalées à un autre exercice					
Mobilisation des ressources, dépréciations et provisions					
Mobilisation des moins-values de cession					
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (1)				3 759,12	3 759,12
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
Achats et charges, entretien					
charge de personnel					
Indemnités des élus (et membres du conseil)					
Autres charges de fonctionnement (dont partage aux échéances 12 mois/variables)					
Impôts et taxes					
Detractions aux amortissements, dépréciations, provisions					
Valeurs nettes comptabilisées des éléments d'actif cédés					
Mobilisation des dépréciations et provisions					
Mobilisation de plus-values de cession					
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (2)				8 345,19	8 345,19



Sur ordre du maire  
La direction générale des services  
de la Ville du 10<sup>e</sup> arrondissement  
**Yannick**  
CHAUVELON

2 3 0 4 1

DÉLIBÉRATION - MA10-2023-07 / 10-2023-51

CONSEIL DU 25 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

ENAC - 107  
07/05/2023

## COMpte DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE AU 31 DECEMBRE 2022

En milliers d'euros

POIDS	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>CHARTES D'INVESTISSEMENT</b>		
DE dépenses d'investissement pour compte propre		
Achat immobilier		
TOTAL CHARGES D'INVESTISSEMENT : 0,00		
PRODUITS (OU CHARGES) NETS DE L'ACTIVITÉ : TV + T - TI - TII	194,81	-544,19
TOTAL EXPENSES FINANCIÈRES (TII)		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (TII)		
PRODUITS (OU CHARGES) NETS DE L'ACTIVITÉ : TV + T - TI - TII	194,81	-544,19
RESUME DE L'EXERCICE : TII + TV + TI		



VILLE DE  
**PARIS**

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - MA10-2023-07 / 10-2023-51

四

卷之三

卷之三

卷之三

COMpte DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2022



**OPÉRATION - MAI0-2022-07 / 10-2023-51**

PLAC : 1-14  
OBJETS

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

TYPE DE DOCUMENT : VOTE

**COMPTES DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2022**

LOUARD - LOGEMENT ASSURÉ PLASTA

POINT	MONTANT	MONTANT	MONTANT	VARIATION
LOUARD - LOGEMENT ASSURÉ PLASTA				
LOCATION D'IMMOBILISATION D'ANNUALISATION				
Produits des cotisations				
TOTAL CHARGES DE L'ACTIVITÉ (VII)				
PRODUITS OU CHARGES DE L'ACTIVITÉ (VII) = V - VI - VII	194 805,96	194 805,96	-544 277,17	-544 277,17
PRODUITS DES PARTICIPATIONS ET DES PLACEMENTS				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets des cessions des valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Impôts sur les sociétés et charges financières				
Taxes et cotisations à la sécurité sociale et charges financières et aux organismes de retraite				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
LA PARTIE FINANCIÈRE				
Chargés d'exploitation				
Chargés matériels auxiliaires de l'activité sociale et culturelle				
Autres charges financières				
Dotations aux réserves et fonds de prévision				
Conventions et partenariats				
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
PROFIT OU CHARGE FINANCIÈRE (VII) = VII + VI2	174 827,36	174 827,36	-544 177,17	-544 177,17
TOTAL DE L'EXERCICE (VII) = VII + VI2	174 827,36	174 827,36	-544 177,17	-544 177,17

Bois :落叶松  
La direction générale des œuvres  
de la Ville du 10<sup>e</sup> arrondissement  
  
Cahier des charges

Z 3 0 4 2

LOGEMENT ASSURÉ PLASTA

LOGEMENT ASSURÉ PLASTA



Pour copie conforme  
La direction générale des services  
de la Ville de Paris  
et à Nantes du 10<sup>e</sup> arrondissement

## DÉLIBÉRATION - MAI0-2025-07 / 10-2024-51

CONSEIL DU 23 MAI 2025  
10<sup>e</sup> arrondissement

N° DÉC-2024-07-000725 COMPTE : 077709

ETABLISSEMENT : Mairie 10<sup>e</sup> arrondissement

ENAT : 1-3

## OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'ouverture	Opérations de l'année	solde débiteur
N° DEC-2024-07-000725 COMPTE : 077709	0,00	0,00	0,00

ETABLISSEMENT : Mairie 10<sup>e</sup> arrondissement

ENAT : 1-3

## OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'ouverture	Opérations de l'année	solde débiteur
N° DEC-2024-07-000725 COMPTE : 077709	0,00	0,00	0,00

ETABLISSEMENT : Mairie 10<sup>e</sup> arrondissement

ENAT : 1-3



VILLE DE  
**PARIS**

CONSEIL D'U 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DOABLEACTION - MAIL-2023-07 / 10-2023-51

CHINESE LITERATURE

THE SOUTHERN STATES - THE SOUTHERN CONFEDERACY - THE SOUTHERN LEADERS

W3211.8500.E79  
1925-1926  
ADT25 MURRAY PARK

## Résumé des résultats budgétaires de l'exercice

JOURNAL OF POLYMER SCIENCE: PART A

L'effet	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE RÉPARATION		TOTAL DES EXPENSES	
	Prévisions budgétaires totales (a)	Var. % (b)	Prévisions budgétaires totales (a)	Var. % (b)	Prévisions budgétaires totales (a)	Var. % (b)
Prévisions des recettes dites (c)	319 360,00	+ 0,0%	319 360,00	+ 0,0%	319 360,00	+ 0,0%
Réductions de titres (d)	237 740,00	- 74,0%	237 740,00	- 74,0%	237 740,00	- 74,0%
Réductions autres (d = c - e)	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%
Total	81 620,00	+ 0,0%	81 620,00	+ 0,0%	81 620,00	+ 0,0%
<b>DEPENSES</b>						
Amortisations budgétaires totales (e)	320 460,00	+ 0,0%	320 460,00	+ 0,0%	320 460,00	+ 0,0%
Amortisations de matières (f)	207 710,00	+ 0,0%	207 710,00	+ 0,0%	207 710,00	+ 0,0%
Autres dépenses (g = e + f)	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%
Total	530 170,00	+ 0,0%	530 170,00	+ 0,0%	530 170,00	+ 0,0%
<b>ÉQUILIBRE POUR L'EXERCICE</b>						
Déficit - ou盈余 (h = d - g)	- 118 550,00	- 14,5%	- 118 550,00	- 14,5%	- 118 550,00	- 14,5%
h = d - g	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%



CONSELLI DI LAVORO 2023

DELIBERATION - MA10-2023-07 / 10-2023-61

456547 : 0773, 2003.05.21 10:50:44

THE MUSICAL CONVENTION IN LUDWIG TOSTE'S PIANO MUSIC

卷之三

Digitized by srujanika@gmail.com



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

PROJET N° 10 CHANTIER DE L'EXPOSITION MONDIALE - 2021		PROJET AFFECTÉ À L'INVESTISSEMENT :	STRUCTURE DE L'EXPOSITION 2021 BUDGET 2021	TRANSFERT DU FINancement DE PROJETS PAR DEPLACEMENT CATÉGORIES DES INVESTISSEMENTS	RESUME DE LA CIBLE DU TRANSFERT 2021
I - Budget présent D.A. Investissement	Sous-totaux				
		TOTAL I			
		taux d'augmentation des services à caractère administratif			
		taux d'autorisation	312 020,80	48,47%	312 077,40
		investissement	629 019,13	80,95%	629 025,15
		撐点 renouvellement	942 040,15	79,4	926 926,14
		<b>Sous Total</b>	<b>644 040,15</b>	<b>294 051,34</b>	<b>115 835,15</b>
		<b>Total II</b>			
		III - Budget des services à caractère industriel et commercial			
		<b>TOTAL III</b>			
		<b>Total I + II + III</b>			
		<b>911 040,17</b>			





Digitized by srujanika@gmail.com

CONSEIL DU 23 MAI 2021  
10<sup>e</sup> arrondissement

PDF MERGE ATTACHMENT - MA10-2023-07 / 10-2023-51

14 COPIA/CS-DT 2005/1

卷之三

THEORY - PRACTICE

ESTATE PLANNING CONVENTION USES CREDITS

2013-07

卷之三

卷之三

3.1. *Microsporidiosis* - *Microsporidiosis* - *Microsporidiosis*

ESTAT DE CONSUMACIÓ DE CREDITES

W-Abbildung im Aufbau entweder nur durch Verteilung		Totaler Aufbau		Reaktionen		Sekundärstruktur		Sekundärstruktur	
	J = k + l		J	S	E	S	E	S	E
SEITE				300	700	300	700	300	700
PHOSPHAT	50%	50%	50%	100	100	100	100	100	100
TOTAL	50%	50%	50%	200	200	200	200	200	200
TOTAL (GEMEINSAM)	50%	50%	50%	200	200	200	200	200	200



De l'ordre en forme  
la direction générale des ventes  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement  
*Yves*  
Céline MELON

2 3 0 4 5

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - MA10-2023-07 / 10-2023-57

N° DE DÉLIBÉRATION : 2023-07-010-2023-57

NOM DU PORTÉ CONSIGNATEUR : GREGORIOPoulos - GREGORI

ETAT DES FINANCES - COMPTES DES VENDES

DU 01/01/2023 AU 31/03/2023

ETAT DES FINANCES - COMPTES DES VENDES

DU 01/01/2023 AU 31/03/2023

## ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION APPROUVE DE FONCTIONNEMENT

100000 - COMPTES DES VENDES

DU 01/01/2023 AU 31/03/2023

Numéro de chapitre ou article selon le tableau de vote!	Total prélèvement	Total remboursement	Total débiteur
0111	0,00	0,00	0,00
TOTAL REMBUREMENT	7 945 511,00	2 703 266,15	3 656 047,15
TOTAL GENERAL	1 945 421,09	1 703 266,15	2 656 029,14

dès 02/04/2023 AU TOUTE QUOTIDIENNE : 1075059

ETAT DES FINANCES - COMPTES DES VENDES

DU 01/01/2023 AU 31/03/2023

## ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION APPROUVE DE FONCTIONNEMENT

100000 - COMPTES DES VENDES

DU 01/01/2023 AU 31/03/2023

Numéro de chapitre ou article selon le tableau de vote!	Total prélèvement	Total remboursement	Total débiteur
0111	1 945 019,15	9 114 841,12	8 615 125,04
TOTAL	9 665 017,15	9 124 941,12	8 845 292,04
TOTAL GENERAL	9 665 017,15	9 124 941,12	8 845 292,04

DU 01/01/2023 AU 31/03/2023

ETAT DES FINANCES - COMPTES DES VENDES

DU 01/01/2023 AU 31/03/2023

ETAT DES FINANCES - COMPTES DES VENDES

DU 01/01/2023 AU 31/03/2023



Pour une confort  
La sécurité générale des Parisiens  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement  
  
Chantal MELON

## DELÉLIBÉRATION - MAI0-2023-07 / 10-2023-61

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

N° CONSEIL DU 23 MAI 2023 - 10-2023-61

RECUEILLISSEMENT : 10-2023-61

RECUEILLISSEMENT : 10-2023-61

RECUEILLISSEMENT : 10-2023-61

RECUEILLISSEMENT : 10-2023-61

## ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

RECUEILLISSEMENT : 10-2023-61

M <sup>e</sup> chapitre ou article (selon le nouveau décret)	Intitulé	Budget prioritaire	Décipline budgétaire	Total prévision
74	DOATIONS ET SUBVENTIONS	7 365 871,00	1 074 267,00	9 439 938,00
QUIZ	VERSAILLES REVENIR DROIT DE MUNICIPALISATION	7 365 811,00	1 074 267,00	9 449 068,00
TOTAL	VERSAILLES REVENIR DROIT DE MUNICIPALISATION - Reprise	9 365 811,00	1 415 275,19	10 780 086,19

RECUEILLISSEMENT : 10-2023-61

## ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

RECUEILLISSEMENT : 10-2023-61

M <sup>e</sup> chapitre ou article (selon le nouveau décret)	Total dépréciation	Dépréciation	Total dépréciation	Total dépréciation
74	2 = 4 + 5	4	6 = 4 + 5	7 = 4 + 6
TOTAL	9 019 938,00	9 018 938,00	9 018 938,00	9 018 938,00
QUIZ	9 019 938,00	9 018 938,00	9 018 938,00	9 018 938,00
TOTAL GÉNÉRAL	9 019 938,00	9 018 938,00	9 018 938,00	9 018 938,00



Pour toute demande  
de rétractation  
de la vente ou de remboursement  
chez HELON

2 3 0 4 6

## CONSEIL DU 23 MAI 2023

10<sup>e</sup> arrondissement

### DÉLIBÉRATION - MAI0-2023-07 / 10-2023-51

N° DÉLÉGUE TO POUR CONFIRMATION : 075909

NOM DES TRIBUNAUX : CHAMBERY - DIVISION 1<sup>e</sup> - 71400

ETABLISSEMENT : AVANTAGE MAGASIN

DATE : 11-06-

### Etat de réalisation des opérations

Opérateur : 11256 ALDO'S FRANCE

N° Chambre et Article	Initiale	Annulation	Valeurs nettes
4501	SOUS-ENTREE VENTE COMMUNE DE L'ARTICLE 4501	369 730,38	369 730,38
AUDIT-REMBOURGEMENT PETITES FERMES 48 FERMES ET TERRAS	207 730,58	207 730,58	
TOTAL RECHERCHÉ AVANTAGE POUR CONFIRMATION	131 770,18	131 770,18	
TYPE : REMBOURGEMENT DES RECOURS D'INTITÉMENT	207 730,18	207 730,18	

N° DÉLÉGUE TO POUR CONFIRMATION : 016009

NOM DES TRIBUNAUX : CHAMBERY - DIVISION 1<sup>e</sup> - 71400

ETABLISSEMENT : AVANTAGE MAGASIN

DATE : 11-06-

### Etat de réalisation des opérations

Opérateur : 11256 ALDO'S FRANCE

N° Chambre et Article	Initiale	Annulation	Valeurs nettes
1000	TRANSFERT COMMUNES ENTRE 4501 ET 4502	309 787,00	309 787,00
NOTE-LIVRAISON COMMUNES ENTRE 4501 ET 4502 POUR LA COMPTINE DE MARS	507 180,00	507 180,00	
STVAL RECUPERATION COMMUNES ENTRE 4501 ET 4502	207 745,00	207 745,00	
TYPE : TOTAL GENERAL DES RECOURS D'INTITÉMENT	207 745,00	207 745,00	



**DÉCLARATION - MA10-2023-07 / 10-2023-51**

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

N° DÉCLARATION MA10-2023-07 / 10-2023-51

NON AU LOGICIEL INFORMATIQUE - MA10-2023-07 / 10-2023-51

NON AU LOGICIEL INFORMATIQUE - MA10-2023-07 / 10-2023-51  
DU 23 MAI 2023

NON AU LOGICIEL INFORMATIQUE - MA10-2023-07 / 10-2023-51

NON AU LOGICIEL INFORMATIQUE - MA10-2023-07 / 10-2023-51

**Etat de réalisation des opérations**

OPÉRATIONS EXÉCUTÉES PAR L'ADMINISTRATEUR

N° chapitre et Article	Titre	Exécution		Réalisations		Génération d'erreurs	
		1	2	3	4	5	6
6067	MA10-2023-07 / 10-2023-51	278	979,07	1	421,18	265,11	1
6070	MA10-2023-07 / 10-2023-51	1	977,92	1	488,98	126,02	1
6073	MA10-2023-07 / 10-2023-51	5,74	60,5,68	33	69,62	96,98,98,98	1
6075	MA10-2023-07 / 10-2023-51	39,0	484,74	6	892,59	378,461,21	1
6078	MA10-2023-07 / 10-2023-51	49	121,78	11,8	126,24	89,1,74	1
6081	MA10-2023-07 / 10-2023-51	4,78	12,6,24	11,8	138,138	118,138,138	1
6082	MA10-2023-07 / 10-2023-51	819	92,7,67	2	312,11	266,388,26	1
6084	MA10-2023-07 / 10-2023-51	43	42,4,6,8	6,3	843,89	5,3,843,89	1
6086	MA10-2023-07 / 10-2023-51	719,0,2	719,0,2	5,65,43			
6087	MA10-2023-07 / 10-2023-51	278	979,0,2	278	979,0,2	208,470,19	1
6088	MA10-2023-07 / 10-2023-51	1,01	121,79	1	121,79	121,79	1
6089	MA10-2023-07 / 10-2023-51	3,40	110,0,08	6	798,54	4,48,404,64	1
6090	MA10-2023-07 / 10-2023-51	2,21	8,0,07	1,68,0,07		3,18,368,87	1
6091	MA10-2023-07 / 10-2023-51	1,6	3,89,0,05	25	581,42	1,44,437,88	1
6092	MA10-2023-07 / 10-2023-51	3,0	381,1,16	30	581,42	31,356,05	1
6093	MA10-2023-07 / 10-2023-51	30	6,2,3,06	30	6,2,3,06	30,6,2,3,06	1
6094	MA10-2023-07 / 10-2023-51	16	44,6,48	75	334,44	75,334,44	1
6095	MA10-2023-07 / 10-2023-51	5,16	5,81,5,28	26	514,49	390,907,89	1
6096	MA10-2023-07 / 10-2023-51	1	471,0,1	7	471,0,1	7,471,0,1	1
6097	MA10-2023-07 / 10-2023-51	32	3,9,3,98	32	3,9,3,98	32,39,398	1
6098	MA10-2023-07 / 10-2023-51	2,13	9,15,0,2	2,13	9,15,0,2	217,415,80	1
6099	MA10-2023-07 / 10-2023-51	3	1,17,1,17	3	1,17,1,17	6,387,11	1
6100	MA10-2023-07 / 10-2023-51	1,37	1,37	1	1,37	1,37	1
6101	MA10-2023-07 / 10-2023-51	1,29	0,8,0,65	1,29	0,8,0,65	117,24,80	1
6102	MA10-2023-07 / 10-2023-51	0,19	0,19	0,19	0,19	4,6,4,6,4,6	1
6103	MA10-2023-07 / 10-2023-51	38	387,0,03	38	387,0,03	36,387,0,03	1
6104	MA10-2023-07 / 10-2023-51	3	54,5,17	3	54,5,17	33,333,99	1
6105	MA10-2023-07 / 10-2023-51	34	17,1,15	34	17,1,15	32,378,38	1
6106	MA10-2023-07 / 10-2023-51	59	9,9,9	59	9,9,9	5,47,4,48	1
6107	MA10-2023-07 / 10-2023-51	49	532,31	49	532,31	49,532,31	1
6108	MA10-2023-07 / 10-2023-51	71	655,44	71	655,44	71,655,44	1
6109	MA10-2023-07 / 10-2023-51	1,29	1,29	1,29	1,29	1,29,1,29	1
6110	MA10-2023-07 / 10-2023-51	314	1,17,1,17	314	1,17,1,17	314,1,17,1,17	1
6111	MA10-2023-07 / 10-2023-51	3	2,9,3,98,3,98	3	2,9,3,98,3,98	3,2,9,3,98,3,98	1
6112	MA10-2023-07 / 10-2023-51	9,24	643,1,12	282	643,1,12	9,24,643,1,12	1
6113	MA10-2023-07 / 10-2023-51	3,64	881,2,18	231	881,2,18	3,64,881,2,18	1
6114	MA10-2023-07 / 10-2023-51						
<b>ETAT FINAL TRAITEMENT DES DOCUMENTS</b>							
<b>Final document à émettre la confirmation</b>							
<b>Total décret MA10-2023-07 / 10-2023-51</b>							



CONSEL DU 25 MAI 2023



Pour toute question  
La directrice et gérante des services  
de la Mairie de l'arrondissement

卷之三

23  
047

卷二十一

JOURNAL OF CLIMATE

ESTATE PLANNING : 402 ESTATE PLANNING

## Etat de réalisation des opérations

卷之三



D&D LIBERATION - MA10-2023-07 / 10-2023-51

CONSEGNA 23 MAI 2023  
L'OBBLIGO DI PREMESSA



Prise en charge  
L'assurance prend le rôle des services  
de la Mairie de la ville d'Asnières

REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

卷之三

100 J. S. H. YUAN • JOURNAL OF CLIMATE



CONSEIL DU 23 MAI 2023



Pour Copié : cont. unité  
La dernière génération des serveurs  
de la gamme du 1U peuvent

卷之三

卷之三

卷之三

11

DEMERGER - MAIOR 2023-07 / FGZ/23-31

卷之三

四庫全書

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

卷之三

卷之三



LE MONDE  
DU TRAVAIL

CONTROLE DU 29 MAI 2023

DELEGATION - M410-2021-07 / 10-2021-51

卷之三

BALLANCE RECLAMATOIRE DES COMPTES DU GRAND LIBRAIR

卷之三



BÉLÉGÉRATION - MAID-2023-07 / 10-2023-51

CONSEIL DU 23 MAI 2023



Émile ZOLA

卷之三

卷之三

卷之三

BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE



DISCUSSION - MA10-2023-07 / 10-2023-5

COMSATS DU 25 MAI 2023



ପ୍ରକାଶକ ମେଳି

ପ୍ରକାଶକ ପରିଚୟ

四

BAPTISTIC RULING IN THE COVENANT OF 1705

卷之三

Fund ID	Arrears	Balance	Interest & Dividends		Principals		Totals		YTD Total
			Interest	Dividends	Debit	Credit	Debit	Credit	
<b>GENERAL FUND</b>									
500	Arrears								
501	On deposit								
502	Interest								
503	Principals								
504	Other Income								
505	Net Income								
510	Levies								
511	Interest Tax								
512	Interest Dues								
513	Interest								
514	Principals								
515	Other Income								
516	Net Income								
520	Interest Tax								
521	Interest Dues								
522	Interest								
523	Principals								
524	Other Income								
525	Net Income								
530	Interest Tax								
531	Interest Dues								
532	Interest								
533	Principals								
534	Other Income								
535	Net Income								
540	Interest Tax								
541	Interest Dues								
542	Interest								
543	Principals								
544	Other Income								
545	Net Income								
550	Interest Tax								
551	Interest Dues								
552	Interest								
553	Principals								
554	Other Income								
555	Net Income								
560	Interest Tax								
561	Interest Dues								
562	Interest								
563	Principals								
564	Other Income								
565	Net Income								
570	Interest Tax								
571	Interest Dues								
572	Interest								
573	Principals								
574	Other Income								
575	Net Income								
580	Interest Tax								
581	Interest Dues								
582	Interest								
583	Principals								
584	Other Income								
585	Net Income								
590	Interest Tax								
591	Interest Dues								
592	Interest								
593	Principals								
594	Other Income								
595	Net Income								
600	Interest Tax								
601	Interest Dues								
602	Interest								
603	Principals								
604	Other Income								
605	Net Income								
610	Interest Tax								
611	Interest Dues								
612	Interest								
613	Principals								
614	Other Income								
615	Net Income								
620	Interest Tax								
621	Interest Dues								
622	Interest								
623	Principals								
624	Other Income								
625	Net Income								
630	Interest Tax								
631	Interest Dues								
632	Interest								
633	Principals								
634	Other Income								
635	Net Income								
640	Interest Tax								
641	Interest Dues								
642	Interest								
643	Principals								
644	Other Income								
645	Net Income								
650	Interest Tax								
651	Interest Dues								
652	Interest								
653	Principals								
654	Other Income								
655	Net Income								
660	Interest Tax								
661	Interest Dues								
662	Interest								
663	Principals								
664	Other Income								
665	Net Income								
670	Interest Tax								
671	Interest Dues								
672	Interest								
673	Principals								
674	Other Income								
675	Net Income								
680	Interest Tax								
681	Interest Dues								
682	Interest								
683	Principals								
684	Other Income								
685	Net Income								
690	Interest Tax								
691	Interest Dues								
692	Interest								
693	Principals								
694	Other Income								
695	Net Income								
700	Interest Tax								
701	Interest Dues								
702	Interest								
703	Principals								
704	Other Income								
705	Net Income								
710	Interest Tax								
711	Interest Dues								
712	Interest								
713	Principals								
714	Other Income								
715	Net Income								
720	Interest Tax								
721	Interest Dues								
722	Interest								
723	Principals								
724	Other Income								
725	Net Income								
730	Interest Tax								
731	Interest Dues								
732	Interest								
733	Principals								
734	Other Income								
735	Net Income								
740	Interest Tax								
741	Interest Dues								
742	Interest								
743	Principals								
744	Other Income								
745	Net Income								
750	Interest Tax								
751	Interest Dues								
752	Interest								
753	Principals								
754	Other Income								
755	Net Income								
760	Interest Tax								
761	Interest Dues								
762	Interest								
763	Principals								
764	Other Income								
765	Net Income								
770	Interest Tax								
771	Interest Dues								
772	Interest								
773	Principals								
774	Other Income								
775	Net Income								
780	Interest Tax								
781	Interest Dues								
782	Interest								
783	Principals								
784	Other Income								
785	Net Income								
790	Interest Tax								
791	Interest Dues								
792	Interest								
793	Principals								
794	Other Income								
795	Net Income								
800	Interest Tax								
801	Interest Dues								
802	Interest								
803	Principals								
804	Other Income								
805	Net Income								
810	Interest Tax								
811	Interest Dues								
812	Interest								
813	Principals								
814	Other Income								
815	Net Income								
820	Interest Tax								
821	Interest Dues								
822	Interest								
823	Principals								
824	Other Income								
825	Net Income								
830	Interest Tax								
831	Interest Dues								
832	Interest								
833	Principals								
834	Other Income								
835	Net Income								
840	Interest Tax								
841	Interest Dues								
842	Interest								
843	Principals								
844	Other Income								
845	Net Income								
850	Interest Tax								
851	Interest Dues								
852	Interest								
853	Principals								
854	Other Income								
855	Net Income								
860	Interest Tax								
861	Interest Dues								
862	Interest								
863	Principals								
864	Other Income								
865	Net Income								
870	Interest Tax								
871	Interest Dues								
872	Interest								
873	Principals								
874	Other Income								
875	Net Income								



Pour toute renseignement,  
Un directrice générale des services  
de la mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement  
  
CHAMONIX

23050

CONSEIL DU 25 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - MA10-2023-07 / 10-2023-51

PROJET : 77113  
03203

DÉPENSÉ PARIS - 75010  
DEPUIS 1992

JAMES JAMES  
2023-05-22

## BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

Numéro du compte	Libellé du compte	Balance à établir		Opérations budgetaires		Total	Crédit	Débit	Solde
		Balancé	Précis	Crédit	Débit				
746771	Compte 746771					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746772	Compte 746772					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746773	Compte 746773					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746774	Compte 746774					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746775	Compte 746775					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746776	Compte 746776					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746777	Compte 746777					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746778	Compte 746778					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746779	Compte 746779					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746780	Compte 746780					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746781	Compte 746781					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746782	Compte 746782					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746783	Compte 746783					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746784	Compte 746784					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746785	Compte 746785					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746786	Compte 746786					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746787	Compte 746787					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746788	Compte 746788					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746789	Compte 746789					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746790	Compte 746790					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746791	Compte 746791					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746792	Compte 746792					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746793	Compte 746793					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746794	Compte 746794					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746795	Compte 746795					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746796	Compte 746796					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746797	Compte 746797					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746798	Compte 746798					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746799	Compte 746799					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746800	Compte 746800					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746801	Compte 746801					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746802	Compte 746802					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746803	Compte 746803					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746804	Compte 746804					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746805	Compte 746805					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746806	Compte 746806					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746807	Compte 746807					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746808	Compte 746808					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746809	Compte 746809					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746810	Compte 746810					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746811	Compte 746811					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746812	Compte 746812					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746813	Compte 746813					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746814	Compte 746814					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746815	Compte 746815					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746816	Compte 746816					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746817	Compte 746817					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746818	Compte 746818					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746819	Compte 746819					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746820	Compte 746820					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746821	Compte 746821					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746822	Compte 746822					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746823	Compte 746823					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746824	Compte 746824					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746825	Compte 746825					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746826	Compte 746826					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746827	Compte 746827					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746828	Compte 746828					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746829	Compte 746829					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746830	Compte 746830					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746831	Compte 746831					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746832	Compte 746832					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746833	Compte 746833					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746834	Compte 746834					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746835	Compte 746835					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746836	Compte 746836					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746837	Compte 746837					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746838	Compte 746838					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746839	Compte 746839					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746840	Compte 746840					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746841	Compte 746841					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746842	Compte 746842					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746843	Compte 746843					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746844	Compte 746844					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746845	Compte 746845					749 433,00			749 433,00
	échéance								
746846	Compte 746846					749 433,00			749 433,00
	échéance			</					



Pour copie conforme  
La direction générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement  
  
LIRE MÉMEN

DÉLIBÉRATION - MAI0-2023-07 / 10-2023-51

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

6741 - 242-2  
975459

TOUS POUR LA VILLE

TRIMESTRIEL (PARTIE)

## BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêté le 21 mars 2023 à 12/2023

N° COMPTES BALAINE DE VALEURS INACTIVES	BALAINE DE VALEURS INACTIVES	BALAINE DE VALEURS INACTIVES	SOLDES		CRÉDITEURS
			VALEUR DE VALEURS INACTIVES	VALEUR DE VALEURS INACTIVES	
Portefeuille					
MÉTAT					
Sous Total: compte 862					
862					
Coûts dépolisés et					
MÉTAT					
Sous Total: compte 863					
863					
Prises en charge titres et valeur					
MÉTAT					
Sous Total: compte 863					
TOTAL					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



CONSEGNA DA 25 MARZO 2025

DELEGATION - MAYO-2023-07 / 10-Z023-51



CHINESE

1503

36344 : 44500

427 J. S. SPARRE ET AL.

Page 6 of 8 Signatures

卷之三

卷之三

Le Comité des étudiants de l'Université de Montréal, le Comité des étudiants de l'Université de Sherbrooke et le Comité des étudiants de l'Université de Gaspésie ont déclenché la grève générale dans leur établissement. Ces trois derniers ont déclenché la grève générale dans leur établissement. Ces trois derniers ont déclenché la grève générale dans leur établissement.

卷之三

卷之三



Pour toute demande  
de document officiel des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Géraldine MINON

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - MA10-2023-06 / 10-2023-52

Objet : Adoption du compte administratif 2022 de l'état spécial du 10<sup>e</sup> arrondissement

Le Conseil du 10<sup>e</sup> arrondissement,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2511-41 ;

Vu l'exposé de motifs n° 10-2023-07 en date du 23 mai 2023 présenté par Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10<sup>e</sup>, par lequel celle-ci propose l'adoption du compte administratif de l'état spécial du 10<sup>e</sup> arrondissement pour l'exercice 2022 ;

#### DÉLIBÈRE :

**Article unique** : Le compte administratif de l'état spécial du 10<sup>e</sup> arrondissement pour l'exercice 2022 est adopté à l'unanimité conformément aux tableaux joints.

Nombre de Votants : 20

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 1

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

Pour copie conforme  
La directrice générale des finances  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Géraldine MILLET

## DÉLIBÉRATION - MATO-2023-06 / 10-2023-52

Ville de Paris  
Exercice 2022  
COMpte ADMINISTRATIF

### ETAT SPECIAL DU 10<sup>EME</sup> ARRONDISSEMENT SECTION N° 10 : ENTRETIEN

BUREAUX MATERIELS ET BIENSL		Montants	Dépenses budgétées	Balances reportées
<b>Rubrique 020 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ</b>				
Chapitre 01 : CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL				
00011 : EAU ET ASSAINISSEMENT	9 171,31	9 146,97	341,34	
00012 : Énergie - Électricité	48 016,54	79 720,16	325,40	
00013 : CHAUFFAGE - CHALEUR	17 375,37	31 071,29	0,00	
00018 : AUTRES EQUIPEMENTS ET MATERIELS	5 460,51	5 771,20	21,69	
00019 : MOBILITÉS ET VÉHICULES	14,91	167,76	0,00	
00020 : EQUIPEMENTS DE PETIT AMBIENTATION	103 371,46	112 216,48	1 157,84	
00041 : FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 496,77	3 185,83	310,94	
011 : CONTRATS DE PRÉTATION DE SERVICES	21 000,00	21 409,24	409,24	
012 : LOCATION IMMOBILIÈRE	4 700,00	4 850,11	150,11	
017,04 : LOCATIONS MOBILIÈRE - MATERIEL, JOUETS	17 389,00	19 226,00	19 436,94	
017,05 : LOCATIONS MOBILIÈRE - AUTRES	479,10	0,00	479,10	
017,06 : AUTRES PREST.	0,00	0,00	0,00	
017,08 : ENTRETIEN ET RÉPARATION SUR BÂTIMENTS MOBILIERS - AUTRES BIENSS COMMUNAUTAIRES	2 800,00	1 723,52	776,48	
018 : MAINTENANCE	25 667,00	31 855,30	3 188,30	
019 : DÉMARCHATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	1 770,00	1 069,59	241	
020 : FÊTES ET CÉLÉBRATIONS	17 103,51	42 286,29	25 182,78	
020,04 : REPAS POUR	52 795,00	26 945,10	1 350,75	
020,06 : CATELIERS ET HALLES ET RÉSERVATOIRES	1 361,46	760,42	599,43	
0207 : TRANSPORTS DE BIENS	0,00	0,00	0,00	
0207 : TRANSPORTS COLLECTIFS DES PERSONNES	700,00	567,45	132,55	
0208 : PLACES D'EMPLOI - AUTRES	35 459,74	39 226,46	1 469,91	
0209 : PLACES DE GESTIONNAIRE	17 400,90	16 388,04	1 311,86	
0210 : PLACES DE NETTOYAGE DES LOGEMENTS AUTRES VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS - AUTRES	26 938,40	21 272,87	5 265,73	
0211 : AUTRES VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS - AUTRES	268,00	268,00	0,00	
Total Chapitre 01	732 284,37	824 787,50	492 507,92	
Total Rubrique 020	729 491,37	825 783,50	492 307,92	
<b>Rubrique 0240 : MUSÉES DES ASSOCIATIONS</b>				
Chapitre 01 : CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL				
00011 : EAU ET ASSAINISSEMENT	470,00	102,14	367,86	
00012 : Énergie - Électricité	16 012,00	1 204,21	5 461,57	
00013 : CHAUFFAGE - CHALEUR	219,00	3,00	196,00	
00018 : AUTRES EQUIPEMENTS ET MATERIELS	2 560,71	786,03	1 774,68	
00041 : FOURNITURES ADMINISTRATIVES	673,00	0,00	673,00	
017,08 : ENTRETIEN ET RÉPARATION SUR BÂTIMENTS MOBILIERS - AUTRES BIENSS COMMUNAUTAIRES	157,00	157,00	0,00	

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

Pour la présente délibération  
La Directrice générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Yannick  
Céline MELIEN

DÉLIBÉRATION - MA10-2023-06 / 10-2023-52

Ville de Paris  
Exercice 2022  
COMITE ADMINISTRATIF

ETAT SPECIAL DU 10<sup>ME</sup> ARRONDISSEMENT  
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES	Crédits autorisés	Dépenses mandatées	Crédits à reporter
0100 MAINTENANCE 0100.0100 - 100. MAINTENANCE DE STRUCTURE	1 867,00	945,68	721,32
0100.0200 - 100. MAINTENANCE DE STRUCTURE	5 100,00	5 100,00	5 100,00
0100.0201 - 100.0100 - 100. MAINTENANCE DE STRUCTURE	5 000,00	28,00	2 371,00
0100.0202 - 100.0200 - 100. MAINTENANCE DE STRUCTURE	100,00	4 330,00	598,00
0100.0203 - 100.0300 - 100. MAINTENANCE DE STRUCTURE	5 000,00	5 000,00	172,00
0100.0204 - 100.0400 - 100. MAINTENANCE DE STRUCTURE	14 000,00	12 691,74	3 548,26
0100.0205 - 100.0500 - 100. MAINTENANCE DE STRUCTURE	4 544,00	391,00	4 261,00
<b>Total Chapitre 010</b>	<b>36 498,54</b>	<b>12 452,94</b>	<b>23 754,64</b>
<b>Total Rubrique 0100</b>	<b>16 498,54</b>	<b>12 452,94</b>	<b>23 754,64</b>
Rubrique 0101: TRAVAUX SOUTERRAINS			
Chapitre 0101: CRÉDITS A CARACTÈRE CÉRÉMONIAL			
0100.0100 - 100. TRAVAUX SOUTERRAINS	305 000,00	362 163,70	20 229,10
<b>Total Chapitre 0101</b>	<b>305 000,00</b>	<b>362 163,70</b>	<b>20 229,10</b>
<b>Total Rubrique 0101</b>	<b>305 000,00</b>	<b>362 163,70</b>	<b>20 229,10</b>
Rubrique 0102: CONSEILS DE QUARTIER			
Chapitre 0102: CONSEILS DE QUARTIER			
0100.0100 - 100. CONSEILS DE QUARTIER	12 300,00	9 786,10	10 213,80
0100.0200 - 100. CONSEILS DE QUARTIER	150,00	0,00	150,00
0100.0300 - 100. CONSEILS DE QUARTIER	100,00	80,00	20,00
0100.0400 - 100. CONSEILS DE QUARTIER	500,00	0,00	500,00
0100.0500 - 100. CONSEILS DE QUARTIER	9 100,00	3 110,80	4 000,00
0100.0600 - 100. CONSEILS DE QUARTIER	2 000,00	117,30	1 882,60
0100.0700 - 100. CONSEILS DE QUARTIER	2 600,00	2 600,00	0,00
0100.0800 - 100. CONSEILS DE QUARTIER	1 200,00	0,00	1 200,00
0100.0900 - 100. CONSEILS DE QUARTIER	1 000,00	686,00	313,00
0100.1000 - 100. CONSEILS DE QUARTIER	700,00	0,00	700,00
0100.1100 - 100. CONSEILS DE QUARTIER	15 000,44	6 540,00	8 599,44
<b>Total Chapitre 0102</b>	<b>45 091,24</b>	<b>16 947,89</b>	<b>20 175,95</b>
<b>Total Rubrique 0102</b>	<b>45 091,24</b>	<b>16 947,89</b>	<b>20 175,95</b>



2 3 0 5 3

Pour ce qui concerne  
la direction générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

*Y. Léon*  
Yves LÉON

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - MA10-2023-06 / 10-2023-52

Ville de Paris  
Exercice 2022  
COMpte ADMINISTRATIF

ETAT SPÉCIAL DU 10<sup>ÈME</sup> ARRONDISSEMENT  
SECTION DE FINANCEMENT

RUBRIQUES NATURES USUELLES	Crédit à revers	Demandes d'ordres	Credit à revers
<b>Rubrique 211 ECOLES MATERNELLES</b>			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL			
0011 DROIT ET ASSURANCE	44 434,44	-41 473,23	3 960,33
0012 Énergie - électricité	235 000,44	212 000,00	2 000,37
0013 SAVOIR-FAIRE LIBRE	72 309,51	72 309,51	0,00
0015 AMENAGEMENT	1 400,00	1 200,00	20,00
0016 AUTRES RÉALISATIONS NON STOCKABLES	2 361,91	1 000,00	2 261,91
0017 FOURNITURES D'EXPLOITATION	24 201,20	15 663,46	8 336,35
0022 EQUIPEMENTS ET PETIT EQUIPEMENT	6 300,00	5 300,00	2 799,82
0041 TRAVAUX DE CLASSEMENT	10 157,40	12 241,71	1,25
0047 FOURNITURES SCOLAIRES	55 780,83	52 370,04	2 209,58
0048 MATERIELS ET FOURNITURES	7 700,00	1 000,00	3 300,00
0112 ÉQUIPEMENTS PUBLICS	1 750,00	4 350,00	0,00
0148 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MATERIELS - AUTRES INVESTISSEMENTS	57 200,00	50 400,00	4 700,72
0154 ENTRETIEN	6 900,00	500,00	5 800,00
0159 DÉPLACEMENTS GÉNÉRAUX (TÉLÉPHONE)	221,50	107,50	11,50
4201 TRANSPORTS DE BIENS	14 300,00	12 320,47	479,53
4261 TRAITS D'APPARTENANCE	0,00	0,00	0,00
4294 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCATIONS	28 200,00	25 700,00	2 300,00
4306 AUTRES SERVICES EXTERNAUX - DIVERS ENTRETS	13 801,40	24 295,37	1 000,19
Total Chapitre 011	597 194,15	537 174,33	80 400,30
Total Rubrique 211	597 194,15	537 174,33	80 400,30
<b>Rubrique 212 ECOLES PRIMAIRES</b>			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL			
0011 DROIT ET ASSURANCE	119 343,44	71 724,11	17 619,43
0012 Énergie - électricité	418 873,51	414 000,79	4 592,72
0013 SAVOIR-FAIRE LIBRE	498 314,41	932 314,41	0,00
0015 AMENAGEMENT	700,00	0,00	700,00
0016 AUTRES RÉALISATIONS NON STOCKABLES	3 710,31	1 270,00	2 440,31
0017 FOURNITURES D'EXPLOITATION	52 570,00	24 100,17	2 250,73
0018 FOURNITURES D'EXPLOITATION	10 300,00	8 000,00	2 300,00
0019 FOURNITURES SCOLAIRES	23 499,00	22 499,00	0,00
0022 EQUIPEMENTS SCOLAIRES	182 750,00	172 000,46	100,54
0048 MATERIELS ET FOURNITURES	4 800,00	2 811,94	1 488,46
0111 CONTRATS DE PRESTATION DE SERVICE	1 700,00	1 200,00	0,00
0153 ÉQUIPEMENTS PUBLICS	40 837,40	41 667,40	600,00
0159 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MATERIELS - AUTRES INVESTISSEMENTS	1 000,00	182,00	4 818,40
0160 ENTRETIEN	1 630,00	921,37	704,63



CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

Pour copie conforme  
La dépêche générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Géraldine MILON

DÉLIBÉRATION - MA10-2023-06 / 10-2023-52

Ville de Paris  
Exercice 2022  
COMPTES ADMINISTRATIFS

STAT SPECIAL DU 10<sup>EME</sup> ARRONDISSEMENT  
SECTION DE FONCTIONNNAIRE

RUBRIQUES NATURES JOURNALIÈRES		BUDGET APPROUVE	BUDGET MODIFIÉ	BUDGET APPAREILLÉ
6102	POBLÉATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	2 191,63	2 191,63	206
6103	TRANSPORTS DE BIENS	19 201,90	18 073,90	414,10
6104	TIERS D'APPROVISIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
6105	TRAS DE NETTOYAGE DES LOCALS	30 000,00	30 114,10	1 114,10
6106	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	25 945,12	25 076,10	0,46,96
<b>Total chapitre 610</b>		<b>1 033 954,91</b>	<b>960 017,35</b>	<b>73 532,56</b>
<b>Total Rubrique 212</b>		<b>1 033 954,91</b>	<b>960 017,35</b>	<b>73 532,56</b>
<b>Rubrique 301 ARMÉEATION LOCALE ET CULTURELLE</b>				
Chapitre 211 CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL				
61060	AUTRES FONCTIONNEMENT NON STABILISÉ	0,00	0,00	0,00
61061	ENTRETIEN DES BIENS D'ÉQUIPEMENT	1 118,21	1 118,21	5,00
61064	MATERIELS D'ADMINISTRATION	2 421,39	2 384,94	0,00
6112	CONTRACTS DE PRESTATION DE SERVICES	26 118,36	25 977,09	1 140,17
6113	LOCATION VACANCES	1 101,00	1 101,00	0,00
61214	LOCATION IMMOBILIÈRE - MATÉRIEL ACQUIS	4 065,36	4 065,36	0,00
61216	LOCATION HABITUELLES - AUTRES	19 175,42	19 175,42	0,00
61256	MANTENANCE	13 975,57	13 975,57	0,00
6126	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	1 029,00	1 029,00	1,00
6131	HÉTÉROCLISME	65 154,14	58 567,44	2 216,60
6132	PLAISIR ET CÉLÉBRATION	62 504,15	62 504,15	0,00
6134	RELATIONS	3 711,00	3 711,00	0,00
6136	CATÉGORIE ET MÉTHODE PUBLICATIONS	52 250,00	51 110,70	1,10
6146	TRANSPORTS DE PERSONNEL D'ENTREPRISE - AUTOCARTE	0,00	0,00	0,00
6151	INFORMATIONS DOCUMENTAIRES	18 000,41	18 000,41	0,00
6152	FRANCE CARTE MÉTRO	0,00	0,00	0,00
6153	PEAU ET HYGIENE DES PERSONNES	4 900,00	4 900,00	0,00
6158	LOGEMENTS D'ENTREPRISE - DIVERS - AUTRES	34 700,49	34 700,49	0,00
<b>Total Chapitre 211</b>		<b>369 276,89</b>	<b>354 067,53</b>	<b>15 209,36</b>
<b>Total Rubrique 301</b>		<b>589 736,89</b>	<b>540 087,88</b>	<b>49 209,16</b>
<b>Rubrique 711 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET PRATIQUES AMATEURS</b>				
Chapitre 011 CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL				
61011	DU ET ENTRETIEN	1 000,00	1 000,00	0,00
61012	ENTRETIEN - ÉLECTRITÉ	40 360,00	40 360,00	0,00
61013	ENTRETIEN - UNIFORME	21 214,00	19 940,76	1 264,24
61015	AUTRES FONCTIONNEMENT NON STABILISÉ	1 462,00	1 462,00	1 462,00
61021	ENTRETIEN DE L'ÉTAT EQUIPEMENT	19 167,00	19 167,00	2 117,00
61026	PERSONNELS COMMUNAUTAIRES	2 050,00	154,30	1 895,70
61031	LIVRES, MUSIQUE, MAGAZINES	201,00	526,00	324,80
61032	INSTRUMENTS ET APPAREILS	0,00	0,00	0,00
61038	AUTRES MATERIAUX ET EQUIPEMENTS	4 114,40	4 145,11	31,31

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

Pour information  
La directrice générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Léa MILLON

DÉLIBÉRATION - MA10-2023-06 / 10-2023-52

Ville de Paris  
Exercice 2022  
COMpte ADMINISTRATIF

STAT SPECIAL DU 10<sup>ÈME</sup> ARRONDISSEMENT  
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LABELLES	Crédits décaissés	Dépenses engagées	Crédits en dépôt
4112 LOCATION AMBULANTE	4 000,00	3 02,00	899,00
41251 LOCATION MOBILIÈRE - MATERIEL PROLANT	100,00	0,00	100,00
41258 LOCATION MOBILIÈRE - AUTRES	5 895,24	3 912,24	5,00
414 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	7 368,00	4 991,31	16,01
51021 BÂTIMENTS PROJET	0,00	0,00	0,00
61505 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MATERIELS AUTRES - AUTRES REPARATIONS	7 117,25	4 271,25	1 846,14
6164 MAINTENANCE	17 840,00	14 354,40	3 486,40
6165 DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	100,00	100,00	0,00
6232 PETITS ET GRANDS MATERIAUX	4 000,00	1 116,87	2 883,00
6241 TRANSPORTS DE MATERIAUX	1 000,00	100,00	900,00
6242 TRAITS D'ENTRETIEN MATERIAUX	159,00	129,00	0,00
6251 TRAITS DE NETTOYAGE DES LOCALS	63 366,00	54 974,17	13 421,13
6260 AUTRES SERVICES EXTERNAUX - MATERIAUX - AUTRE	15 941,78	9 167,40	6 910,37
<b>Total Rubrique 2x1</b>	<b>234 060,76</b>	<b>196 149,81</b>	<b>37 910,93</b>
<b>Total Rubrique 3x1</b>	<b>134 063,76</b>	<b>196 149,81</b>	<b>37 910,93</b>
<b>Rubrique 313 BIBLIOTHÈQUES, MÉDIATHÈQUES</b>			
<b>Chapitre 011 CHARGES &amp; CARACTÈRE GÉNÉRAL</b>			
61121 EAU ET ASSAINISSEMENT	3 900,00	3 709,41	170,59
62012 ENERGIE - ELECTRICITÉ	116 512,40	116 312,60	0,00
62613 ÉQUIPEMENT UNIFORME	55 247,00	55 247,00	0,00
62620 AUTRES FOURNITURES NON STOCKAGEES	320,00	49,00	180,00
62622 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	3 400,00	333,41	2 564,51
6264 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6 991,00	4 964,51	1 019,78
6266 AUTRES MATERIAUX ET FOURNITURES	500,00	29,00	221,00
627 CONTRATS DE PRÉSTATION DE SERVICES	1 187,41	396,00	7 941,40
6164 MAINTENANCE	24 466,00	19 941,25	7 524,75
6251 TRAITS DE NETTOYAGE DES LOCALS	601 000,00	57 472,98	11 222,04
62513 AUTRES REPARATIONS	7 575,00	0,00	7 575,00
<b>Total Rubrique 313</b>	<b>327 333,69</b>	<b>297 823,07</b>	<b>29 510,62</b>
<b>Total Rubrique 3x1</b>	<b>327 333,69</b>	<b>297 823,07</b>	<b>29 510,62</b>



CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

Précopie / copie  
Le document général et détaillé  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Gérard MÉJON

## DÉLIBÉRATION - MA10-2023-06 / 10-2023-52

Ville de Paris  
Exercice 2022  
COMPTES ADMINISTRATIFS

### ETAT SPECIAL DU 10<sup>EME</sup> ARRONDISSEMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES	Crédit d'entrée	Dépense prévisionnelle	Dépense effective
Rubrique 121 STADES DE SPORT / GYMNASES			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL			
40011 SALARIÉS ET ASSIMILÉS	4 961,00	4 961,00	5 141,61
40012 ENERGIE - ELECTRICITÉ	220 774,47	210 758,13	0,00
40013 CHAUFFAGE CHALEUR	59 451,30	59 451,30	0,00
40014 MATERIAUX D'ENTRETIEN	7 706,13	7 706,13	11 434,36
40015 AMBASSIANTS DE PETIT EQUIPEMENT	18 455,00	18 455,00	57,26
40016 LOCATION D'APPAREILS - AUTRES BIEN MOBILIERS	728,70	728,70	0,00
40017 ENTRETIEN	0,00	>0,00	0,00
40018 ENTRETIEN ET RÉPARATION SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIEN MOBILIERS	1 161,00	1 161,00	10,26
40019 MAINTENANCE	49 786,00	49 786,00	5 411,30
Total Chapitre 011	378 097,43	373 770,13	4 127,07
Total Rubrique 121	378 097,43	373 770,13	4 127,07
Rubrique 122 STADES			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL			
40011 SALARIÉS ET ASSIMILÉS	4 961,00	4 961,00	0,00
40012 ENERGIE - ELECTRICITÉ	11 671,13	11 671,13	0,00
40013 CHAUFFAGE CHALEUR	500,00	498,77	1,23
40015 AMBASSIANTS DE PETIT EQUIPEMENT	1 444,00	1 444,00	122,21
40017 ENTRETIEN	0,00	494,17	494,17
Total Chapitre 011	18 475,90	18 291,56	684,34
Total Rubrique 122	18 475,90	18 291,56	684,34
Rubrique 1232 Piscines et bassins éclos			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL			
40011 SALARIÉS ET ASSIMILÉS	21 776,10	21 776,10	25 879,11
40012 ENERGIE - ELECTRICITÉ	259 427,73	269 827,73	0,00
40013 CHAUFFAGE CHALEUR	59 361,50	59 361,50	0,00
40014 AUTRE EQUIPEMENT NON MOBILIER	10 400,00	8 100,00	11 250,42
40017 ENTRETIEN D'ENTRETIEN	7 200,00	7 427,47	62,43
40018 ENTRETIEN DE PETIT EQUIPEMENT	10 400,00	10 328,77	1 261,01
40019 LOCATION D'APPAREILS - AUTRES BIEN MOBILIERS	2 400,00	2 254,10	2 546,41
40019 ENTRETIEN	1 500,00	1 444,17	55,83
40018 ENTRETIEN ET RÉPARATION SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIEN MOBILIERS	700,00	0,00	700,00
40019 MAINTENANCE	40 320,00	27 082,77	13 138,91
Total Chapitre 011	499 035,55	453 561,10	41 424,45
Total Rubrique 1232	499 035,55	453 561,10	41 424,45

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

Pour copie conforme  
la directrice générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Léa MELON

DÉLIBÉRATION - MA10-2023-06 / 10-2023-52

Ville de Paris  
Exercice 2022  
COMpte Administratif

ETAT SPECIAL DU 10<sup>EME</sup> ARRONDISSEMENT  
SECTION DE COMPTABILISATION

RUBRIQUES NATURES LIBELLÉES	Credit en €	Dépense mensuelle	Crédit à reporter
<b>Rubrique 3281 CENTRES D'ANIMATION</b>			
Chapitre 011 CHARGES A L'EXERCICE GOUVERNEMENT			
40611 EAU ET ASSAINISSEMENT	3 595,40	1 797,75	541,25
40612 ENERGIE - ELECTRICITE	85 095,74	51 706,35	17 187,44
40613 CHAUFFAGE URBAIN	15 110,90	25 661,65	66,72
41 CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	1 311 224,14	5 310 429,00	0,00
4150 MAINTENANCE	210,00	105,00	45,00
<b>Total Chapitre 011</b>	<b>2 395 364,14</b>	<b>2 381 254,19</b>	<b>18 510,85</b>
<b>Total Rubrique 3281</b>	<b>2 395 364,14</b>	<b>2 381 254,19</b>	<b>18 510,85</b>
<b>Rubrique 4121 Triches et garderies</b>			
Chapitre 011 CHARGES A L'EXERCICE GOUVERNEMENT			
40611 EAU ET ASSAINISSEMENT	32 467,55	17 362,55	5,00
40612 ENERGIE - ELECTRICITE	384 440,74	24 026,70	14 260,94
40613 CHAUFFAGE URBAIN	48 846,88	48 846,88	0,00
40619 AUTRE CHAPITRE	49 470,99	312 530,19	111 469,39
40620 AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	76 059,00	36 274,75	14 532,77
40621 FOURNITURES DE VIT'IT EQUIPEMENT	17 800,00	8 472,00	12 327,00
40622 FOURNITURES DE VIT'IT EQUIPEMENT	30 000,00	15 150,15	7 887,42
40624 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	10 500,00	5 250,00	3 251,79
40626 AUTRES MATÉRIELS ET FOURNITURES	115 579,12	57 146,07	19 425,12
4110 LOGICIELS INFORMATIQUES	907 237,70	367 225,70	9,48
4111 CHARGES LOCATIVES ET DE CONFORMITE	53 586,71	43 791,47	16 945,26
41521 BÂTIMENTS PUBLIQUES	49 050,00	2 995,00	49 050,00
41526 IMMOBILISATION	38 110,00	12 705,50	40,76
4160 DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	3 500,00	3 500,00	197,32
4220 FÉTE ET CÉRÉMONIES	10 500,00	6 095,00	4 405,94
4284 PRATICIENS RESIDENT	1 142,40	563,64	376,56
4290 PRATICIENS HÉTÉROGÈNE DES LOCALIS	398 321,93	163 130,13	13 217,46
4298 AUTRES MÉTIERS CATEGORIQUES - CIVIENS - AUTRES	7 891,40	1 479,00	2 401,40
<b>Total Chapitre 011</b>	<b>2 151 089,93</b>	<b>1 867 841,63</b>	<b>103 216,20</b>
<b>Total Rubrique 4121</b>	<b>2 151 089,93</b>	<b>1 867 841,63</b>	<b>103 216,20</b>



CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

Pour opinion négative  
La discipline générale des dépenses  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Géraldine Melon

DÉLIBÉRATION - MA10-2023-06 / 10-2023-52

Ville de Paris  
Exercice 2022  
COMPTES ADMINISTRATIFS

ETAT SPÉCIAL DU 10<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT  
SECTION DE FONCTIONNEMENT

NATURES NATURES LIBELLÉES		Crédit exercice	Dépense constatée	Crédit à reporter
Rubrique 511 EXPENSES VERTU USAGERS				
Chapitre 011 CADEAUX & CARACTÈRE GÉNÉRAL				
01101	DETACHÉMENT	31 291,77	25 315,22	5 976,55
01102	DISPENS. QUOTIDIENNE	16 121,48	14 366,18	2 755,30
01103	ACQUETURES D'OBJETS CONSOMMABLES	28 191,11	21 528,14	2 231,47
01104	ACQUETURES ADMINISTRATIVES	173,06	157,06	16,46
01105	AUTRES EXPENSES ET CONSOMMAB.	2 519,98	1 971,15	2 548,81
01111	CHANTIER DE PRÉPARATION DE SERVICES	107 426,54	99 110,72	18 319,82
011201	TERRAINS	19 515,27	19 224,00	14 451,27
011202	MÉTIERS PUBLICS	52 497,00	24 461,41	2 946,18
011203	PEREQU.	15 407,00	7 491,21	5 895,39
011204	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS DES BIENS PROPRIÉTÉ - AUTRES BIENS COMMUNES	12 741,96	12 488,29	82,68
01130	MÉTIERS FÊTES ET CÉRÉMONIES	19 805,61	16 417,14	3 521,70
01132		6 424,51	6 424,51	0,00
Total Chapitre 011		442 563,11	385 686,10	96 867,01
Total Rubrique 511		442 563,11	385 686,10	96 867,01
TOTAL DESPENSES		9 669 017,19	8 845 192,04	823 825,15

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement  
Le conseil d'arrondissement des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Cécile MELON

DÉLIBÉRATION - MA10-2023-06 / 10-2023-52

Ville de Paris  
Exercice 2023  
COMPTES ADMINISTRATIFS

ETAT SPÉCIAL DU 10<sup>EME</sup> ARRONDISSEMENT  
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES ENBELLIES	CHARGES	Dépenses mandatées	GROS RAPORTES
<b>Chapitre 01 : CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL</b>			
00111 EAU ET ASSAINISSEMENT	101 111,50	943 548,71	26 144,78
00112 ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	1 200 000,00	1 200 000,00	57 551,26
00113 CHAUFFAGE URBAIN	212 400,00	101 765,04	1 451,58
00120 ALIMENTATION	362 070,71	322 901,24	121 176,75
00130 AUTRES FOURNITURES NON VIVANTES	101 117,02	10 475,24	20 758,58
00151 FOURNITURES DE PROTECTION	100 000,00	103 796,38	24 277,37
00170 FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	259 775,82	236 696,34	32 071,28
00184 FOURNITURES DÉMOCRATISÉES	67 366,19	65 042,43	5 213,81
00185 UNIVIS, DISQUES, CASSETTES	0,00	0,00	236,18
00186 MASSOTHERAPIE ET MÉDICALISATION	0,00	0,00	0,00
00190 FOURNITURES SCOLAIRES	208 912,45	204 870,98	3 863,22
00194 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	119 927,14	101 021,79	18 568,10
011 CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	1 307 379,49	1 483 404,78	24 124,58
01302 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	312 560,15	29 1 446,37	1 961,62
01311 LOCATIONS MOBILIÈRES - MATERIEL FAISANT	112 224,59	121 491,72	11 000,94
01312 LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	17 126,76	10 161,36	1 004,93
014 CHARGES LOCATIVES ET DE PROPRIÉTÉ	21 651,54	10 421,46	21 001,28
01501 FERRURES	81 671,27	15 226,98	14 801,21
015211 MATERIAUX PUBLIQUE	165 276,74	-10 087,94	18 119,40
015232 SÉCURITÉ	13 149,80	7 471,21	6 695,99
01530 ENTRETIEN ET RÉPARATION DES BIENS MOBILIERS - AUTRES MOBILIERS	44 715,75	37 077,98	14 023,60
01560 MÉTIENANCE	340 364,23	217 914,31	47 642,18
0160 Documentation générale et technique	6 776,39	6 390,31	322,69
01640 VERSÉMENTS À DES ORGANISMES ET ASSOCIATIONS	6 020,00	1 180,00	1 180,00
02101 PÉTITION, CAMPAGNE,	334 712,35	17 213,40	17 081,46
02102 FORCES ET PROTECTION	71 128,38	19 041,44	1 479,17
02106 RÉCEPTION	28 951,40	15 388,49	3 961,50
02160 CATALOGUES ET IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS	54 611,44	33 115,02	1 529,60
02410 TRANSPORTS DE BIENS	34 360,00	12 118,36	2 125,64
02460 TRANSPORTS DE PERSONNES ENTREPRISES A LA COLLECTIVITÉ	0,00	0,00	0,00
02470 TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	700,00	667,42	32,55
02501 FRAUD D'APPACHISSEMENT	23 357,71	19 732,48	4 254,87
02502 FRAUD DE GABARITAGE	23 060,00	17 450,44	1 458,14
02510 FRAUD DE RETOURAGE DES LOGICIELS	561 137,45	401 306,18	50 729,29
02520 AUTRES SERVICES COMMUNIQUÉS - DIVISÉS - AUTRES	195 811,91	104 269,26	31 772,61
02530 AUTRES MATERIELS MOBILIERS	1 095,00	0,00	0,00,00
<b>Total chapitre 01 :</b>	<b>9 669 017,19</b>	<b>8 845 192,04</b>	<b>823 823,19</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>9 669 017,19</b>	<b>8 845 192,04</b>	<b>823 823,19</b>



CONSEIL OU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

Pour copies conformes  
Le directeur général des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Gérard MELON

## DÉLIBÉRATION - MA10-2023-06 / 10-2023-52

Ville de Paris  
Exercice 2022  
COMpte ADMINISTRATIF

### ETAT SPECIAL DU 10<sup>EME</sup> ARRONDISSEMENT SECTION DE FINANCIEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLÉES	Montants prévus	Montants versés	Solde
Rubrique 029 ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ			
Chapitre 092 Recouvrement de fonctionnement reporté			
092 RECOUVREMENT REPORTÉ	629 019.19	0.00	629 019.19
Total Chapitre 092	629 019.19	0.00	629 019.19
Chapitre 74 Dotations et participations			
740211 Dotation d'investissement logement social 740212 Dotation d'investissement culture, patrimoine	346 420.00 8 190 585.00	346 420.00 8 190 585.00	0.00
Total Chapitre 74	8 536 005.00	8 536 005.00	0.00
Total Rubrique 029	9 669 017.19	9 669 017.19	0.00
TOTAL RECETTES	9 669 017.19	9 669 017.19	0.00

Ville de Paris  
Exercice 2022  
COMpte ADMINISTRATIF

### ETAT SPECIAL DU 10<sup>EME</sup> ARRONDISSEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLÉES	Montants versés	Montants reçus	Montants reportés
Rubrique 031 INVESTISSEMENT			
Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers			
450101 Dotation d'investissement versée	795 745.99	780 913.21	214 835.78
Total Chapitre 45	795 745.99	780 913.21	214 835.78
Total Rubrique 031	795 745.99	780 913.21	214 835.78
Rubrique 0361 dépenses d'investissement			
Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers			
450101 Dotation d'investissement versée	124 051.99	26 817.15	97 234.84
Total Chapitre 45	124 051.99	26 817.15	97 234.84
Total Rubrique 0361	124 051.99	26 817.15	97 234.84
TOTAL EXPENSES	519 800.98	207 730.36	212 070.40



2 3 0 5 7

Pour que confirme  
La délibération générale des services  
de la Mairie du 10ème arrondissement

Céline MÉCHIN

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - MA10-2023-06 / 10-2023-52

Ville de Paris  
Exercice 2022  
COMpte ADMINISTRATIF

ETAT SPECIAL DU 10<sup>EME</sup> ARRONDISSEMENT  
SECTION D'INVESTISSEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLÉES	Crédits décaissés	Dépenses mandatées	Credits à reporter
<b>Recapitulatif général</b>			
Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers			
450101 DOTATION DIVISÉE/DOUILLET VERSÉE	519 800,98	207 710,58	312 070,40
Total chapitre 45	519 800,98	207 710,58	312 070,40
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>519 800,98</b>	<b>207 710,58</b>	<b>312 070,40</b>

Ville de Paris  
Exercice 2022  
COMpte ADMINISTRATIF

ETAT SPECIAL DU 10<sup>EME</sup> ARRONDISSEMENT  
SECTION D'INVESTISSEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLÉES	Revenus pris en compte	Dépenses	Salaires
<b>Rubrique 020 ADMINISTRATIF GÉNÉRAL DE LA COLLECTIVITÉ</b>			
Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers			
450101 DOTATION DIVISÉE/DOUILLET RECUE	519 800,98	207 710,58	312 070,40
Total chapitre 45	519 800,98	207 710,58	312 070,40
<b>Total Rubrique 020</b>	<b>519 800,98</b>	<b>207 710,58</b>	<b>312 070,40</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>519 800,98</b>	<b>207 710,58</b>	<b>312 070,40</b>

Ville de Paris  
Exercice 2022  
COMpte ADMINISTRATIF

ETAT SPECIAL DU 10<sup>EME</sup> ARRONDISSEMENT

POUR INFORMATION - POURANTS DES DEPENSES PAR DOTATION

Dotations	Crédits ouverts	Dépense mandatées	Crédits à reporter
Dotations d'organisation locale	300 000,00	73 147,20	57 109,84
Dotations de gestion locale	8 000 700,10	8 112 661,00	7 767 1,31
Dotation d'investissement	519 800,98	207 710,58	312 070,40
<b>TOTAL</b>	<b>10 720 500,08</b>	<b>9 052 422,78</b>	<b>1 135 895,55</b>



CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

Mai 2023 conforme  
La directrice générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Anne MELLOU

DÉLIBÉRATION - MA10-2023-06 / 10-2023-522

Ville de Paris  
Compte 2023  
COMPTES ADMINISTRATIFS

ETAT SPECIAL D'UN JOUR D'ARRONDISSEMENT

DÉTAIL DE LA RÉPARTITION DES DOTATIONS EN SENS DÉPENSES PAR CHAPITRE COMPTABLE ET RUBRIQUE FONCTIONNELLE

RUBRIQUES MATURÉES ESPECIALES	Crédits autorisés	Dépenses mandatées	Crédits à reporter
<b>Dotation d'animation locale</b>			
Chapitre 010 : CHARGES A CARACTÈRE CULTUREL			
0101 TRAVAUX, AMÉNAGE. 0102 CONSEILS ET QUARTIERS 0103 ANIMATION CULTURELLE	389 388,76 43 071,14 369 719,90	342 165,76 10 719,97 352 885,73	10 225,19 10 725,31 10 709,36
Total Chapitre 010	800 257,04	713 147,20	67 109,44
Total Dotation d'animation locale	800 257,04	713 147,20	67 109,44
<b>Dotation de gestion locale</b>			
Chapitre 011 : CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL			
0110 AUTRES CHARGES COLLECTIVITÉ 0111 MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES 0112 TOTAL AUTOMATISÉES 0113 ÉVOLUS PRIMAIRE 0114 ENSEIGNEMENT INT PRIMAIRE 0115 ENSEIGNEMENT MÉDIUM 0116 SALLES DE SPORT, STADES 0117 STADES 0118 PISCINES ET BASSINS COULE 0119 CERTIFIES D'ANIMATION 0120 CRÉCHES ET GARDERIES 0121 SPACES D'EXPRESSIVITÉ	739 591,52 94 408,56 591 994,46 1 058 554,71 224 026,76 107 721,49 378 097,43 18 475,40 491 015,35 2 399 064,14 2 153 089,70 442 583,11	625 180,46 10 857,51 511 914,35 760 017,35 196 149,81 297 010,07 373 770,36 18 791,36 46 861,10 2 381 053,29 1 947 861,05 383 486,10	100 917,12 13 750,64 60 405,30 78 157,56 27 910,95 24 512,62 4 327,37 584,56 46 474,45 13 511,85 919 018,40 36 867,21
Total Chapitre 011	8 868 740,15	8 112 044,84	756 713,31
Total Dotation de gestion locale	8 868 740,15	8 112 044,84	756 713,31
<b>Dotation d'investissement</b>			
Chapitre 46 : Opérations pour aménagement			
0461 INVESTISSEMENT 0462 CONSEILS ET QUARTIERS	319 740,98 104 081,99	180 915,23 36 817,36	114 035,76 10 724,54
Total Chapitre 46	519 820,96	207 730,60	123 070,40
Total Dotation d'investissement	519 820,96	207 730,60	123 070,40
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	10 188 618,17	9 052 922,62	1 135 895,55



CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-53

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL 13**

**Le Conseil d'arrondissement,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Sousci pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DSOL/2023/13, proposant d'attribuer des subventions pour un montant total de 146 500 euros à 15 associations et de signer un avenant à leur convention avec 6 d'entre elles pour leurs actions inclusives en direction des personnes en situation de handicap :

Monsieur Thomas WATANABE-VERMOREL, délégué au Handicap, à l'Accessibilité universelle, aux Cultures technique, scientifique et populaire, au Conservatoire du Libre, et à l'Alimentation durable

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DSOL/2023/13**

Nombre de Volets : 16

Pour : 16

Contre : 0

Absention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Sontis de Paul SIMONDON, Philomène JUILLET, Laurence PATRICE, Bertrand FORT

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-54

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE 19

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DAE/2023/19, proposant de signer la convention de financement avec Eau de Paris pour la mise en œuvre de la stratégie de rafraîchissement dans les zones d'attractivité touristique :

Monsieur Éric ALGRAIN, Premier Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat –Energie.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DAE/2023/19.**

Nombre de Votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Retour de Paul SIMONDON, Laurence PATRICE  
Sortie de Sylvain RAIFAUD

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-55

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT 56

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DDCT/2023/56, pour les actions en faveur des jeunes et du sport des quartiers populaires - Subventions (110 500 euros) à 32 associations pour le financement de 33 projets ;

Dont pour le 10<sup>e</sup> arrondissement :

- Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association MUI IKUUTI MEDIA (182860) (10<sup>e</sup>) pour son action « Allier journalisme emploi entrepreneurial Paris 10<sup>e</sup> » (2023\_00443)

Monsieur Éric ALGRAIN, Premier Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat -Énergie.

Sur proposition de Madame la Maire,

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DDCT/2023/56.

Nombre de Votants : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Sortie de Rémi FÉRAUD, Philippe GUTTERMANN  
Retour de Sylvain RAIFAUD



Pour toute information  
la direction générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Signature Mairie du 10<sup>e</sup>

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-56

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT 68**

**Le Conseil d'arrondissement,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DDCT/2023/68, pour améliorer et développer des usages positifs sur l'espace public dans les quartiers populaires parisiens Subventions (150 000 euros) à 30 associations pour le financement de 31 projets :

Monsieur Éric ALGRAIN, Premier Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat -Énergie.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DDCT/2023/68.**

Nombre de Voix : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Retour de Philippe GUTTERMANN, Bertrand FORT



2 3 0 6 0

Vote en ligne conforme  
Le directeur général des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

C.R. NEUWIRTH

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-57

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT 69**

**Le Conseil d'arrondissement,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DDCT/2023/69, pour une alimentation variée, équilibrée, accessible et durable favorisant la transition écologique dans les quartiers populaires parisiens - Subventions (123 900 euros) à 29 associations pour le financement de 33 projets ;

Monsieur Eric ALGRAIN, Premier Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat · Énergie.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DDCT/2023/69.**

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Absention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Retour de Philomène JUILLET



Pour voter conforme  
Le directeur général des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Julien  
Légalité 10e

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-58

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT 54**

**Le Conseil d'arrondissement,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Seisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DDCT/2023/54, soumettant à son approbation les modalités d'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement à différentes associations œuvrant pour la Politique de la Ville ;

Madame Kim CHIUSANO, Conseillère d'arrondissement, déléguée à l'Égalité Femmes / Hommes, à la Lutte contre les discriminations et à l'intégration

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DDCT/2023/54.**

Nombre de Volants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

**DÉLIBÉRATION - MA10-2023-06 / 10-2023-59**

**Objet : Modification des modalités de fonctionnement de la commission d'attribution des places en crèche du 10<sup>e</sup> arrondissement**

Le Conseil d'arrondissement,

Vu du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2143-2, L.2511-10 et suivants ;

Vu le règlement des établissements d'accueil de la petite enfance adopté en séance du conseil de Paris des 12 et 13 novembre 2013 ;

Vu la délibération DDCT2022-62 du Conseil d'arrondissement du 27 septembre 2022 établissant l'inventaire des équipements dont le 10<sup>e</sup> a la charge et dans lequel figurent la liste des établissements municipaux de la petite enfance ;

Vu la délibération MA102072 votée lors du Conseil d'arrondissement du 21 septembre 2020 portant sur les modalités de fonctionnement de la commission d'attribution des places en crèche du 10<sup>e</sup> arrondissement.

Vu le rapport de Mme Awa DIABY, Adjointe à la Mairie du 10<sup>e</sup>, déléguée à la petite enfance, à la protection de l'enfance et aux familles, référente du quartier Saint-Louis / Faubourg du Temple,

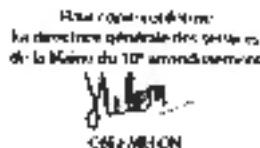
Sur proposition de Madame Alexandra Cordebaro, Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement

**DELIBERE**

**Article 1 - Composition de la commission :**

La commission d'attribution des places est composée d'élus du conseil d'arrondissement et de personnalités qualifiées :

- de la Maire d'arrondissement ou en son absence l'adjoint.e en charge de la Petite Enfance ;
- de deux représentants du conseil dont un de l'opposition ; les élus désignés sont :
  - o Éric ALGRAIN
  - o Bertrand Fort
- d'un e représentant.e de la Direction Générale des Services de la mairie du 10<sup>e</sup> ;
- d'un e représentante du Bureau des Affaires Générales, des Elections (BAGEL) et du Relais Informations Familles (RIF) de l'arrondissement ;
- du/de la Chef fe de Pôle Petite Enfance de la DPE de l'arrondissement ;
- des coordinateurs/coordinateurs des établissements municipaux de la petite enfance de l'arrondissement ;
- d'un e représentante de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) de l'arrondissement ;
- d'un e représentant.e de l'Espace Parisien des Solidarités (EPS) de l'arrondissement ;
- des responsables des établissements d'accueil de la petite enfance municipaux et associatifs de l'arrondissement.



CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

## DÉLIBÉRATION - MA10-2023-08 / 10-2023-59

Les membres de la commission sont tenus à la confidentialité sur le contenu des dossiers mis à l'ordre du jour, eu égard aux informations personnelles qui sont portées à leur connaissance.

### Article 2 - Crédit d'une sous-commission médico-sociale :

Il est créé une sous-commission médico-sociale chargée d'examiner, en amont des réunions de la commission d'attribution, les situations des familles signalées et suivies par les services médico-sociaux et qui apparaissent particulièrement fragiles sur le plan social ou médical. Cette sous-commission qui se réunit en amont fait ses propositions à la commission d'attribution.

Elle est composée comme suit :

- de la Maire d'arrondissement ou en son absence l'adjoint.e en charge de la Petite Enfance ;
- d'un.e représentant.e de la Direction Générale des Services de la mairie du 10<sup>e</sup> ;
- d'un.e représentant.e du Bureau des Affaires Générales, des Élections (BAGEL) et du Relais Informations Familles (RIF) de l'arrondissement ;
- du/de la Chef.fe de Pôle Petite Enfance de la DPE de l'arrondissement ;
- des coordinatrices/des coordinateurs des établissements municipaux de la Petite Enfance de l'arrondissement ;
- d'un.e représentant.e de l'Espace Parisien des Solidarités (EPS) de l'arrondissement ;
- d'un.e représentant.e du service d'action sociale de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ;
- d'un.e représentant.e de l'Espace Parisien Insertion (EPI) ;
- d'un.e représentant.e de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) de l'arrondissement

### Article 3 - Fonctionnement de la commission.

#### Présidence de la commission :

La présidence de la commission d'attribution des places en crèches du 10<sup>e</sup> arrondissement est assurée par la Maire d'arrondissement ou, en son absence, par l'adjoint.e délégué.e à la Petite Enfance.

#### Convocations et tenue des séances :

Les convocations sont envoyées ou remises aux membres de la commission cinq jours calendaires au moins avant la date de la séance.

La commission se réunit en séance plénière aussi souvent que nécessaire et au moins trois fois par an.

Une liste d'attente est constituée lors de chaque commission permettant ainsi de pouvoir attribuer une place devenue vacante entre deux réunions de la Commission.

Le secrétariat des séances est assuré par le Bureau des Affaires Générales, des Élections et du Relais Information Familles de la mairie du 10<sup>e</sup>.

En cas d'urgence, dans une situation exceptionnelle, une place peut être proposée à l'attribution, sans convocation préalable de la commission, par la Maire ou son/sa représentant.e. Une solution sera trouvée avec la Chef(fe) de Pôle Petite Enfance de la DPE, le médecin de la PMI et les directrices/directeurs des crèches concernées. Les crèches associatives peuvent être également sollicitées.

## DÉLIBÉRATION - MATO-2023-08 / 10-2023-59

Le nombre de places attribué est public. Les résultats des commissions d'attribution des places en crèche font l'objet d'un affichage dans la mairie et d'une publication numérique sur le site internet de la mairie.

### Article 4 - Critères de priorité dans l'attribution des places en crèches .

Les commissions d'attribution s'appliqueront à étudier les demandes en ayant pour objectif

- de favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, notamment en cas de double activité des parents ou de parcours de réinsertion professionnelle ;
- de favoriser l'aide au retour à l'emploi pour les parents, en particulier les femmes dont l'existence d'une solution d'accueil est une condition de retour à l'emploi ;
- de favoriser la mixité sociale :
  - o en tendant vers un équilibre entre les situations familiales au sein des structures (couples, familles monoparentales, parents séparés, divorcés...) ;
  - o en veillant à une répartition équitable entre catégories socio-professionnelles et revenus des parents au sein des structures ;
  - o en accordant une attention particulière aux dossiers d'enfants suivis par les services sociaux ou la PAMI , ayant fait l'objet de procédure d'adoption en urgence ; issus de famille monoparentale en situation de vulnérabilité sociale et/ou familiale ;
- de favoriser la mixité d'accueil :
  - o en permettant l'accueil d'enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique, compatible avec la vie en collectivité. Ces demandes devront faire l'objet d'un examen prioritaire ;
  - o en étant représentatif de la diversité des Parisiens ;
- de simplifier de la vie quotidienne :
  - o en prêtant attention à la composition familiale (naissance multiple) et au maintien de la cohérence des fratries ;
  - o en prêtant une attention particulière aux enfants dont les parents sont en situation de handicap ou atteints de maladie chronique ;
  - o en favorisant un accueil de proximité en se montrant attentif à la limitation des temps de trajet domicile-travail-établissement et aux modalités de scolarisation et/ou de garde des autres enfants de la famille.

Les propositions d'attributions se font sur la base d'un système de cotation des dossiers de demandes de places en crèche. Ce dispositif vise à garantir la plus grande transparence dans la prise en compte des critères précisés dans les attributions et donc à prendre en compte la situation de la famille dans son ensemble.

En fonction de la situation de chaque famille, la commission attribue un nombre de points au dossier de chaque enfant et permet aux membres de la commission de fixer un ordre de priorité des dossiers pour les attributions.

La cotation est définie dans l'exposé des motifs. Cette dernière pourra être amenée à évoluer afin de tenir compte de l'évolution de la population de l'arrondissement, des besoins des familles ou du fonctionnement des établissements de la petite enfance.

### Article 5 – Admission :

Chaque attribution de place est communiquée par mail ou à défaut par courrier aux parents concernés.



Pour respecter le nom  
Le directrice générale des œuvres  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement



CONSEIL DU 25 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - MA10-2023-08 / 10-2023-99

Les parents doivent, sous 10 jours, confirmer leur demande de place en crèche auprès de la direction de l'établissement concerné.

En cas de désistement ou d'absence de réponse dans un délai de 10 jours, la place est déclarée vacante pour attribution au dossier le mieux placé sur la liste d'attente.

Sur proposition de Madame la Maire,

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération n° MA10-2023-08.

Nombre de Volants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Retour de Rémi FÉRAUD



2 3 | 0 6 3

Pour toute confirmation  
de l'opérance générale des œuvres  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Awa DIABY

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-60

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE 115**

Le Conseil d'arrondissement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DFPE/2023/115, proposant l'attribution de subventions à 8 associations, la signature d'une convention annuelle et d'avenants à convention pour la fonctionnement des espaces ludiques, des ludothèques et des ludomouv citoyennes pariennes ;

Madame Awa DIABY, Adjointe à la Maire du 10<sup>e</sup>, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'Enfance et aux Familles. Référente du quartier Saint-Louis / Faubourg du Temple.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DFPE/2023/115**

Nombre de Voix/nts : 18

Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prend pas part au vote : 0

Sortie de Rémi FÉRAUD, Sylvie SCHERER, Élie JOUSSELLIN



Votre copie conforme  
à la demande générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Pauline Joubert

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-62

Pортant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DVD 25

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DVD/2023/25, demandant l'autorisation de signer l'avenant n°2 qui a pour objet d'adapter les modalités d'exploitation du parc de stationnement MAGENTA GARE DE L'EST à Paris 10<sup>e</sup> ;

Madame Pauline JOUBERT, Adjointe à la Maire du 10<sup>e</sup>, déléguée à l'Aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux. Résidente du quartier Saint-Vincent-de-Paul / Lariboisière.

Sur proposition de Madame la Maire,

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DVD/2023/25

Nombre de Volets : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Rejet de Rémie FÉRAUD, Sylvie SCHERER, Élie JOUSSELLIN



2 3 0 6 4

Pour cette séance  
du conseil général des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Cécile MELON

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-62

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DVD 56

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DVD/2023/56, demandant l'autorisation de signer les 9 conventions de financement avec la Région Ile-de-France au titre du soutien régional au RER V ;

Madame Pauline JOUBERT, Adjointe à la Maire du 10<sup>e</sup>, déléguée à l'Aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux. Référente du quartier Saint-Vincent de Paul / Larboisière.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DVD/2023/56**

Nombre de Volants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Sortie de Philippe GUTTERMANN



Pour copie conforme  
La directrice générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement  
  
Cécile MÉLON

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-63

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DEVE 24

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DEVE/2023/24, proposant d'attribuer la dénomination « Jardin Villemin- Mahsa Jina Amini » au jardin Villemin situé 20 rue des Recollets (10<sup>e</sup>) ;

Monsieur Élie JOUSSELLIN, Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs à la Lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspondant défense. Référent du quartier Château d'Eau / Lantry.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DEVE/2023/24**

Nombre de Volets : 19

Pour : 19  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prend pas part au vote : 0

Sortie de Paul SIMONDON,  
Retour de Philippe GUTTERMANN



2 3 | 0 6 5

Pour ce qui concerne  
la dévolution globale des revenus  
de la RIVP de mon 10<sup>e</sup> arrondissement.

Coralie NELON

CONSEIL DU 23 mai 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-64

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH 93**

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DLH/2023/93, se proposant de soumettre à son agrément les conditions de location à la RIVP de l'immeuble 46, rue Albert Thomas (10<sup>e</sup>) :

Monsieur Élie JOUSSELIN, Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs à la Lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspondant défense. Référent du quartier Château d'Eau / Lançay.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à la majorité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DLH/2023/93**

Nombre de Voix : 18

Pour : 17

Contre : 1

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Sortie de Alexandra CORDEBARD



Pour sa représentante  
La Directrice générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Sophie MELLON

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-65

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE 91

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DAE/2023/91, proposant d'adhérer à une association, d'accorder 16 subventions (546 000 euros) à 13 structures et de l'autoriser à signer une convention avec 11 de ces structures ;

Madame Léa VASA, Conseillère de Paris, déléguée dans le 10<sup>e</sup> à la Propreté, à la Stratégie zéro déchet et à l'Économie circulaire.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DAE/2023/91**

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

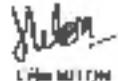
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Retour de Alexandra CORDEBARD, Paul SIMONDON

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement



Julien  
L'Hôte

VMAT10-2023-10 / 10-2023-66

**Vœu présenté par les élus.e.s de la majorité municipale relatif au soutien au Maire de Saint-Brevin-les-Pins**

Considérant la démission mercredi 10 mai du maire de Saint-Brevin-Les-Pins suite à l'incendie de son domicile survenu le 22 mars, notamment pour alerter sur le manque de soutien de l'Etat pour assurer sa protection ;

Considérant que ce maire subissait depuis des mois un véritable harcèlement de la part de groupes d'extrême droite, relayée et soutenu par des partis politiques, visant à empêcher d'ouvrir un centre d'accueil de migrants dans sa commune ;

Considérant que le 10<sup>e</sup> arrondissement a toujours été, est et a vocation à rester une terre d'accueil pour de nombreux primo arrivants, qui ont contribué à en faire un arrondissement solidaire, cosmopolite et ouvert sur le monde ;

Considérant que depuis plusieurs mois, des groupes d'extrême droite manifestent, de façon parfois violente, pour entraver l'action de collectivités locales ou de services publics, comme cela a été le cas dans le 10<sup>eme</sup> arrondissement le 10 décembre 2022, quand des dizaines de militants du groupuscule identitaire Argos ont physiquement empêché l'ouverture matinale de la salle de consommation à moindres risques en jetant des seringues et du faux sang et en bloquant son accès ;

Considérant que cette attaque n'avait pas suscité de réaction de soutien ou de solidarité envers les professionnels gérant la salle, ni envers les élus du 10<sup>eme</sup>, de la part du gouvernement ;

Considérant la manifestation organisée par le Comité du 9 mai en plein Paris samedi 6 mai, au cours de laquelle plus de 500 personnes ont défilé vêtues de noir, cagoulées pour certaines d'entre elles, et arborant des emblèmes néo-nazis comme les croix celtiques ou les « sonnenrad » ;

Considérant que le gouvernement n'a pas encore pris la mesure de cette situation, et alimente au contraire un discours hostile aux associations ou mouvements citoyens de gauche ou écologique, faisant récemment planer des menaces sur les financements de la Ligue des Droits de l'Homme ou qualifiant certains mouvements écologistes de « terrorisme intellectuel », discours qui contribue à relativiser le danger que fait courir l'extrême droite à notre pays ;

Considérant que face à la menace que font peser ces groupes d'extrême droite sur la République, l'heure n'est pas à la confusion mais à la clarté :

**Les élus.e.s de la majorité municipale du 10<sup>e</sup> arrondissement :**

- Apportant leur soutien et leur solidarité au maire de Saint-Brevin-Les-Pins, et au rassemblement organisé le 24 mai à l'appel du Parti Socialiste, soutenu par le PCF et EELV, dans cette commune ;
- Demander au gouvernement d'assurer, à leur demande, la protection des élus, des associations et des citoyens menacés par des groupuscules ou des militants d'extrême droite ;



Pour toute demande  
de document officiel des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Géraldine JOUR

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

VMA10-2023-10 / 10-2023-66

- Réaffirment leur volonté qu'une politique d'accueil digne soit engagée par le gouvernement en ouvrant entre autre de nouveaux centres d'hébergement répartis sur l'ensemble du territoire français ;
- Rappellent leur engagement sans faille à lutter contre le racisme, l'antisémitisme, le sexisme et toutes les discriminations, et à faire vivre les valeurs de tolérance, de solidarité et de fraternité

Sur proposition des élu.e.s de la majorité municipale,

Donne un avis favorable à l'unanimité au voeu n° VMA10-2023-10

Nombre de Volants : 21

Pour : 20  
Contre : 0  
Abstention : 1  
Ne prend pas part au vote : 0



Pour l'agencement  
La directrice générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Céline MATION

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

VMA10-2023-11/10-2023-67

**Vœu présenté par le groupe PCF du 10<sup>e</sup> et le groupe Paris en commun, socialistes, écologistes et progressistes du 10<sup>e</sup> relatif à un hommage à Michèle Morgan, Maria Pacôme et Bernadette Lafont**

Considérant le vœu adopté au conseil d'arrondissement du 7 mars 2022 décidant de dénommer les ponts et passerelles du Canal Saint-Martin du nom de comédiennes ;

Considérant que trois premiers ponts et passerelles ont déjà été renommés : la passerelle Arletty inaugurée le 15 septembre 2022 ; le pont Maria Casarès inauguré le 22 novembre 2022 et le pont Émmanuelle Riva qui sera inauguré le 13 juin prochain ;

Considérant qu'il reste six ponts et passerelles à dénommer ;

Considérant la carrière de Michèle Morgan, de son vrai nom Simone Roussel, qui des années 1930 aux années 1980, tourna plus de 70 films avec de grands réalisateurs, parmi lesquels Marcel Carné, Henri Verneuil ou encore Claude Chabrol ou Claude Lelouch ;

Considérant que dans Le Quai des brumes de Marcel Carné, son partenaire Jean Gabin lui adressa l'une des répliques les plus célèbres du cinéma français : « Pas d'beaux yeux, tu sales. » ;

Considérant qu'elle fut la première actrice à recevoir le prix d'interprétation féminine lors du premier festival de Cannes en 1946 ;

Considérant la carrière de Maria Pacôme (1923-2018), essentiellement connue pour ses rôles de grandes bourgeois dans les pièces de théâtre de boulevard mais aussi pour ses seconds rôles comiques au cinéma, par exemple dans Le gendarme de Saint-Tropez ;

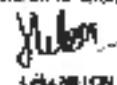
Considérant enfin la carrière de Bernadette Lafont (1936-2013), égérie de la Nouvelle Vague, qui tourna avec de grands réalisateurs dont François Truffaut, Claude Chabrol, ou encore Costa Gavras ;

Considérant également son soutien et sa signature du manifeste des 343, en 1971, en faveur du droit à l'avortement ;

Sur proposition des groupes PCF du 10<sup>e</sup>me et Paris en commun, socialistes, écologistes et progressistes du 10<sup>e</sup>me, le conseil du 10<sup>e</sup>me émet le vœu que :



Pour toute demande  
de renseignement sur les services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement



CONSEIL DU 29 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

VMA10-2023-11 / 10-2023-67

- La passerelle de la rue Bichat soit dénommée « passerelle Michèle Morgan »
- Le pont de la rue Louis Blanc soit dénommé « pont Maria Pacôme »
- Le pont de la rue Dieu soit dénommé « pont Bernadette Lafont »

Sur proposition du groupe PCF du 10<sup>e</sup> et du groupe Paris en commun, socialistes, écologiques et progressistes du 10<sup>e</sup>,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au voeu n° VMA10-2023-11**

Nombre de Volets : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote :



2 3 0 6 8

Pour copie à volonté  
La directrice générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

Cécile MELON

VMA10-2023-12 / 10-2023-66

**Vœu présenté par le groupe PCF du 10<sup>e</sup> et le groupe Ecologistes du 10<sup>e</sup> relatif à la mise à disposition de logements étudiants du CROUS pour l'organisation des jeux olympiques de 2024**

Considérant l'annonce des différents services du CROUS d'Ile-de-France de réquisitionner des résidences étudiantes sur le territoire parisien et d'expulser les étudiant.e.s qui y vivent en juin 2024 pour organiser les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ;

Considérant la volonté de la ville de Paris de rendre accessibles les JOP 2024 à la population parisienne en particulier les jeunes ;

Considérant que les étudiant.e.s vivant dans les résidences étudiantes à Paris sont des Parisien.ne.s à part entière et à ce titre doivent avoir la possibilité d'assister aux Jeux Olympiques et Paralympiques ;

Considérant que certains étudiant.e.s n'ont pas d'autres choix que de rester dans leur logement étudiant l'été pour réaliser un stage, poursuivre leur métier à côté de leurs études, ou n'ont aucune autre solution de logement ;

Considérant que la mise à disposition de logements est indispensable à la bonne organisation des JOP 2024 ;

Considérant que seulement 3.000 logements du CROUS Ile-de-France seront concernés par ces réquisitions ce qui représente 14% des logements gérés par le CROUS dans la région ;

Considérant que chaque été 30% des logements étudiants sont vacants ;

Considérant que pour le moment, aucune contrepartie financière n'a été communiquée aux services du CROUS pour la mise à disposition de certains de ses logements ;

Considérant que le CROUS de Paris risque d'avoir un bilan financier déficitaire sans entrée d'argent durant tout un été ;

**Sur proposition des groupes PCF du 10<sup>e</sup> et Ecologistes du 10<sup>e</sup>, le Conseil du 10<sup>e</sup> arrondissement de la ville de Paris émet le vœu que :**



Pour en savoir plus  
La direction générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

J. Jullien  
CGE M10

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

VMA10-2023-12 / 10-2023-68

- Aucun étudiant.e ne doit être forcée de quitter son logement au profit de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris ;
- La mise à disposition de logements du CROUS pour ces Jeux doit se faire sur la base du volontariat ;
- Les étudiant.e.s acceptant de mettre à disposition leur logement soient exemptés de payer un loyer durant l'été et soient assurés de récupérer leur logement avant le début de la rentrée scolaire ;
- L'Etat assure financièrement la location des chambres CROUS mises à disposition ;
- La liste des résidences étudiantes concernées par ces mises à dispositions de logements soit communiquée aux conseiller.e.s de Paris.

Sur proposition du groupe PCF du 10<sup>e</sup> et du groupe Ecologistes du 10<sup>e</sup>,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au voeu n° VMA10-2023-12**

Nombre de Volets : 21

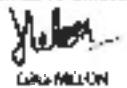
Pour : 21

Contre : 0

Absention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement



Géraldine  
MILON

VMATD-2023-13 / 10-2023-69

Vœu présenté par Sylvie Scherer, Isabelle Dumoulin, Sylvain Raifaïd, Léa Vass, Thomas Watanabe-Vernorel, Ulf Clerwall, David Delplanque, élue.e.s du groupe des écologistes pour Paris 10<sup>e</sup>, Elie Joussettin, Laurence Patrice, Philippe Guttermann, élue.e.s du groupe PCF du 10<sup>e</sup> relatif aux conséquences de la réforme des retraites pour les travailleurs étrangers à la retraite

Considérant l'opposition de l'ensemble des partis de la gauche et de l'écologie à la réforme des retraites promulguée le 17 avril 2023, réforme injustifiée et injuste notamment pour les personnes les plus précaires, les personnes exposées à la pénibilité, les personnes aux carrières hachées, et les femmes :

Considérant le soutien au mouvement social depuis début janvier 2023 de la part de l'ensemble des partis de la gauche et de l'écologie ;

Considérant qu'une disposition injuste a peu retenu l'attention, à savoir l'amendement, adopté par le Sénat le 11 mars 2023, rendant obligatoire la présence sur le territoire français 9 mois par an pour avoir droit à l'Allocation Solidarité Personnes Agées (ASPA) à compter du 1er septembre 2023, au lieu de 6 mois ;

Considérant que cette nouvelle disposition pénaliserait tout particulièrement les personnes étrangères, retraitées et précaires ;

Considérant que le montant de la pension des personnes retraitées étrangères est en moyenne inférieur de 50% au montant moyen de la pension des personnes retraitées françaises ;

Considérant que cette disposition voulue par la droite sénatoriale aurait aisément pu être retirée en commission mixte paritaire ;

Considérant que l'esprit de cette disposition consiste à considérer, par principe, les personnes étrangères et précaires comme suspectes de fraude sociale ;

Considérant la tribune du 8 mai 2023 « Hors sur les étrangers », signée par plus de 40 associations de défense des migrant.es et publiée par l'Humanité, dont plusieurs interviennent dans notre arrondissement pour aider les migrant.es âgé.es et les accompagner dans la vieillesse notamment l'ATF, l'Espace Farabi, l'ACORT, la Fédération des Tunisiens citoyens des deux rives, la LDH ;

Considérant que les personnes étrangères et retraitées font partie de la population du 10<sup>e</sup> identifiée comme à risque d'isolement et de grande fragilité sociale ;

Sur proposition de Isabelle Dumoulin, Sylvie Scherer, Sylvain Raifaïd, Léa Vass, Thomas Watanabe-Vernorel, Ulf Clerwall, David Delplanque, élue.e.s du groupe des écologistes pour Paris 10<sup>e</sup>, Elie Joussettin, Laurence Patrice, Philippe Guttermann, élue.e.s du groupe PCF du 10<sup>e</sup>, le Conseil du 10<sup>e</sup> arrondissement émet le vœu que la Ville de Paris :



Pour info :  
Le directeur général des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement  
 CÉDRALON

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

VMA10-2023-13 / 10-2023-69

- manifeste son soutien à la proposition de loi n° 1165 d'abrogation de la réforme des retraites portant l'âge légal de départ à 64 ans qui sera soumise au vote de l'Assemblée nationale le 8 juin 2023 ;
- apporte son soutien officiel aux signataires de la tribune du 8 mai 2023 « Haro sur les étrangers » ;
- demande à l'Etat de, en tout état de cause, ne pas mettre en œuvre l'obligation de résidence 9 mois par an sur le territoire français pour avoir droit à l'ASPA.

Sur proposition des élus.e.s du groupe des écologistes pour Paris 10<sup>e</sup> et du groupe PCF du 10<sup>e</sup>,

Donne un avis favorable à l'unanimité au voeu n° VMA10-2023-13

Nombre de Voitants : 21

Pour : 20

Contre :

Abstention : 1

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement



Yannick  
Collet-Moreau

VMA10-2023-15 / 10-2023-70

Vœu présenté par Thomas Watanabe-Vermorel, Sylvain Raftaud, Léa Vasa, Sylvie Scherer, Isabelle Dumoulin, Ulf Clerwall, David Delplanque, élus.e.s du groupe des écologistes pour Paris 10<sup>e</sup> relatif à l'expérimentation d'une Sécurité sociale de l'alimentation à Paris pour un véritable pouvoir de vivre

Considérant l'importance d'une alimentation saine et équilibrée pour vivre en bonne santé, mais également son rôle social et culturel, construisant l'identité, créant du lien social et luttant contre l'exclusion ;

Considérant les hausses alarmantes des prix de l'alimentation qui ont atteint 15,9% en mars 2023 selon l'Insee ;

Considérant que le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire en France a triple entre 2011 et 2022 d'après le réseau d'aide des Banques alimentaires. A Paris, l'enquête du Secours populaire français annonce qu'environ 200 000 personnes ont recours à l'aide alimentaire mais que nous pourrions estimer que ce chiffre serait le double voire le triple en tenant compte de tout type de public confondu qui ne franchit pas la porte des associations.

Considérant que l'aide alimentaire se doit d'être un moyen d'urgence, et non une réponse structurelle, face aux situations de détresse les plus visibles .

Considérant le manque d'engagement de l'Etat face à cette situation ne proposant que des solutions d'urgence ne répondant pas à un projet politique alimentaire d'égalité pour tous et toutes ;

Considérant qu'une mauvaise alimentation est responsable de plus de 40% des décès liés à des maladies chroniques, dont les maladies cardiovasculaires, le cancer et le diabète, d'après un rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) de 2017 ;

Considérant les inégalités sociales, économiques et géographiques d'accès à une alimentation de qualité, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville, dont le constat a été dressé dans la Stratégie de Paris pour une alimentation durable ;

Considérant que l'alimentation compte pour 17% dans l'empreinte carbone du territoire parisien et constitue ainsi le deuxième poste d'émissions de gaz à effet de serre à Paris ,

Considérant la procédure actuelle de révision du Plan Climat pour 2024-2030, dont l'un des trois objectifs est d'être "plus juste" et de renforcer les liens entre enjeux écologiques et sociaux ;



CONSEIL DU 25 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

VMA10-2023-15 / 10-2023-70

Considérant les initiatives d'utilité publique qui ont émergé à Paris ces dernières années autour de l'alimentation saine, durable et accessible à toutes et tous. Comme Kelbongoo, dans notre arrondissement pour lequel la Ville a dû intervenir pour permettre le maintien de l'activité ;

Considérant les politiques de soutien à ce type de structures menées par la Ville de Paris, notamment via des aides à l'installation et à la consolidation dans le cadre de l'appel à projets Alimentation durable et solidaire, ou encore via des aides d'urgence face aux difficultés financières rencontrées depuis l'épidémie de Covid-19 et aujourd'hui renforcées par l'inflation et la crise énergétique ;

Considérant le voeu du Groupe Les Écologistes relatif au soutien des bailleurs sociaux aux structures de l'alimentation durable et accessible à toutes et tous, adopté en Conseil de Paris des 14, 15, 16 et 17 mars 2023 ;

Considérant la lettre ouverte de 70 organisations environnementales, de consommateurs, de santé et de solidarité, adressée à la Première ministre pour une véritable stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat qui fasse de l'accès de toutes et tous à une alimentation saine et durable une priorité et qui mette en place des mesures concrètes pour atteindre cet objectif, notamment en donnant le pouvoir d'agir aux populations les plus précaires socialement ;

Considérant que la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) propose d'instaurer démocratiquement un droit à l'alimentation grâce à l'allocation d'un budget mensuel pour l'achat de denrées alimentaires acheté dans des structures conventionnées ;

Considérant qu'au-delà des bénéfices pour les habitant·es, la SSA permet de soutenir une transformation du système alimentaire et agricole, en structurant les filières et en assurant un débouché aux producteur·rices, ainsi qu'aux initiatives de l'ESS et de l'innovation sociale engagées en faveur d'une alimentation durable et de qualité ;

Considérant les expérimentations de SSA qui émergent dans toute la France, comme par exemple à Montpellier ou en Gironde ;

Sur proposition de Thomas Watanabe-Vermorel, Sylvain Raifaudi, Léa Vasa, Sylvie Scherer, Isabelle Dumoulin, Ulf Clerwall, David Delplanque, étu.e.s du groupe des écologistes pour Paris 10<sup>e</sup>, le Conseil du 10<sup>e</sup> arrondissement émet le voeu que :

- La Mairie de Paris planifie pour 2024 l'expérimentation puis la généralisation d'une politique de Sécurité sociale de l'alimentation, en priorité dans les quartiers prioritaires de la ville et en lien avec les acteurs de l'ESS parisiens.



2 3 | 0 7 1

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

Pour cette résolution  
Le délégué général des services  
de la mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Géraldine Méloni

VMA10-2023-15 / 10-2023-70

- La Mairie de Paris plaide auprès du gouvernement pour la mise en place d'une véritable stratégie volontariste et pérenne dans la réduction des inégalités d'accès à une alimentation saine et durable, en s'appuyant sur les demandes des collectifs et sur les expérimentations SSA mises en place par les collectivités.

Sur proposition de élue.e.s du groupe des Ecologistes pour Paris 10<sup>e</sup>,

Donne un avis favorable à la l'unanimité au vote n° VMA10-2023-15

Nombre de Voix : 21

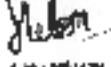
Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 11

Ne prend pas part au vote : 0



Pour votre confort et  
l'efficacité optimale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement  
  
Bertrand Fort

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

VMA10-2023-16 / 30-2023-71

### Vœu amendé

**Vœu présenté par Bertrand FORT relatif à la vente aux enchères publiques de 4 lots situés au 21 boulevard de la Chapelle dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement de Paris**

Considérant la mise aux enchères de 4 lots situés au 21 boulevard de la Chapelle dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, actuellement aménagés en 11 lots commerciaux type « téléphonie Lycamobile », après de nombreux travaux effectués sans autorisation, dont un bar à chicha en cave, avec accès direct en cave créé depuis le boulevard ;

Considérant que cette vente se fera en un lot au Tribunal Judiciaire de Paris le jeudi 25 mai 2023 à 14h ;

Considérant qu'à l'origine, il s'agissait d'un appartement, d'un bureau, d'un local commercial et de deux caves classiques d'une copropriété haussmannienne ;

Considérant qu'un huissier a signalé de nombreuses irrégularités pouvant mettre en danger l'immeuble et donc la sécurité des autres copropriétaires : affaiblissement de l'armature, condamnation d'une grille technique, prises de courant et interrupteurs désuets, occlusion des ventilations etc. ;

Considérant que le bar à chicha générait de nombreuses plaintes de riverains en raison du bruit sur la voie publique, voltes des bagarres violentes en pleine nuit ;

Considérant qu'un local commercial a été divisé en six magasins exigus de téléphonie mobile et de réparation dont les modalités de location interpellent (changement fréquent de service, rumeurs de paiement en liquide..) ;

Considérant que les conditions de travail des salariés dans de tels établissements (de moins de 2 m<sup>2</sup>) sont inacceptables ;

Considérant les multiples entorses au Code de l'urbanisme observées : empiètement sur le trottoir avec des marches en béton, modification des façades sans autorisation de la Ville etc.

Considérant que ce type de transformation commerciale nuit à la qualité de vie des riverains et à l'attractivité du quartier ;

Considérant le besoin de diversifier l'offre commerciale dans le quartier ;

Considérant que la Ville de Paris dispose de différents leviers pour agir et atteindre cet objectif ;

Considérant notamment que la SEMAEST (Société d'Économie Mixte d'Études et d'Aménagement de l'Est de Paris) est un des acteurs du développement économique et commercial de la Ville de Paris et qu'elle a pour mission est de soutenir la création, la diversification et la pérennisation des commerces de proximité ;



2 3 0 7 2

CONSEIL DU 23 MAI 2022  
10<sup>e</sup> arrondissement

Pour une ville  
Le décret en conseil des élus  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

BERTIL FORT

VMA10-2023-16 / 10-2023-71

Bertil Fort émet le voeu que la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris :

- étudie, avec la Ville de Paris, la possibilité d'acquérir ces lots en lien avec les acteurs potentiellement intéressés (SEMAEST, bailleurs...);
- et, si l'acquisition publique ne peut se faire, porte avec la Préfecture de Police une attention particulière à ce que le prochain repreneur remette aux normes les différents lots et les réaffectent à leur destination d'origine, conformément au règlement de la copropriété.

Sur proposition de Bertil FORT,

Donne un avis favorable à l'unanimité au voeu n° VMA10-2023-16

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Sortie de Laurence PATRICE



Pour l'appréciation  
Le directeur général des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement  
  
Bertrand Fort

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

VMA10-2023-17 / 10-2023-72

**Vœu présenté par Bertrand FORT relatif au Plan Local d'Urbanisme Bioclimatique**

Considérant l'enjeu en matière de biodiversité à Paris :

Considérant que malgré le « plan moineaux » initié par la Mairie de Paris en lien avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), 73% des moineaux ont disparu des toits, des espaces verts et des balcons parisiens entre 2003 et 2016 selon l'Agence Parisienne du Climat ;

Considérant que pour pouvoir se maintenir, la faune sauvage a besoin de pouvoir trouver des zones de repos, d'alimentation et de reproduction ;

Considérant que la rénovation et la réhabilitation du bâti parisien existant peut être compatible avec la préservation des espèces anthropophiles qui nichent dans les cavités et anfractuosités des constructions humaines tels que les moineaux ou les martinets ;

Considérant que la conservation de friches urbaines, notamment sur la zone de l'ancienne « petite ceinture », peut contribuer à la préservation d'habitats pour la nature en ville ;

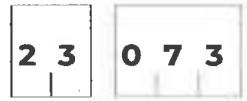
Considérant que la disparition ou diminution d'espèces sauvages à Paris contribue à un appauvrissement du génome et de la biodiversité en général ;

Considérant que l'effondrement de la biodiversité rend urgent le besoin de réagir, notamment en évaluant l'empreinte de nos futures constructions et réhabilitations urbanistiques ;

Considérant la révision du Plan Local d'Urbanisme bioclimatique de Paris, à l'ordre du jour du prochain Conseil de Paris ;

Bertrand Fort émet le vœu que la Ville de Paris, dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisme Bioclimatique :

- encourage l'accueil et la préservation de la nature en ville en créant des refuges (cavités, anfractuosités, etc.) pour les espèces sauvages parisiennes (chauves-souris, oiseaux, insectes, etc.) ;
- encourage la création de corridors écologiques pour connecter des réservoirs de biodiversité entre eux afin de garantir aux espèces des bonnes conditions pour vivre, se déplacer et se reproduire ;



**CONSEIL DU 23 MAI 2022**  
**10<sup>e</sup> arrondissement**

Pour toute renseignement  
La demande les préalables des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Laurence PATRICE

VMA10-2023-17 / 10-2022-72

- intègre une prise en compte des enjeux de biodiversité dans les projets urbanistiques conduits par la Ville de Paris et évalue à échéance régulière l'empreinte sur la biodiversité.

Sur proposition de Bertrand FORT,

**Donne un avis défavorable à la majorité au voeu n° VMA10-2023-17**

**Nombre de Volets : 21**

**Pour : 1**  
**Contre : 20**  
**Abstention : 0**  
**Ne prend pas part au vote : 0**

**Retour de Laurence PATRICE**



Plan local d'urbanisme  
Le Plan Local d'Urbanisme des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement  
  
CELESTE METIER

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

VMA10-2023-18 / 10-2023-73

**Vœu présenté par Bertil FORT relatif à la protection dans le futur Plan Local d'Urbanisme bioclimatique des parcelles occupées par des cinémas indépendants**

Considérant la présence de trois cinémas indépendants dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris ;

Considérant la nécessité de préserver ces lieux de diffusion essentiels à la filière du cinéma indépendant, ces cinémas accueillant notamment les films de distributeurs indépendants (fictions et documentaires) ;

Considérant la révision du Plan Local d'Urbanisme de Paris ;

Considérant le Plan Local d'Urbanisme comme un outil stratégique pour la préservation du patrimoine et des équilibres dans les quartiers notamment entre logements, commerces, équipements de proximité et services publics ;

Considérant l'opportunité de cette révision du Plan Local d'Urbanisme pour renforcer les moyens de protection des lieux culturels à forte dimension symbolique pour le rayonnement culturel de Paris et ce qui en fait une ville à nulle autre égale sur le plan international ;

Bertil Fort émet le vœu que la Ville de Paris :

- inscrire, dans le Plan Local d'Urbanisme, une protection particulière de type « espace réservé à un équipement à vocation culturelle et cinématographique » pour les parcelles occupées par des cinémas indépendants.

Sur proposition de Bertil FORT,

**Donne un avis défavorable à la majorité au vœu n° VMA10-2023-18**

Nombre de Volants : 21

Pour : 1

Contre : 20

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



2 3 0 7 4

Pour chaque résidente  
La dernière génération ou un membre  
de la majorité du 10<sup>e</sup> arrondissement

Géraldine Véron

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

VMA10-2023-19 / 10-2023-74

**Vœu présenté par Bertrand FORT relatif à l'accompagnement des centres de loisirs parisiens et des écoles parisiennes à venir assister à des épreuves lors des JOP2024**

Considérant l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à Paris ;

Considérant la promesse de faire de l'édition 2024 des Jeux "populaires" ;

Considérant que sur les 5 millions de billets proposées à moins de 50 €, un million d'entre eux ont déjà été préemptés par les collectivités-hôtes (dont Paris) ;

Considérant que les collectivités "Terres des Jeux" et les divers partenaires des JOP dont les fédérations sportives auront également un accès facilité à la billetterie ;

Considérant l'annonce récente de la Maire de Paris et son adjoint en charge des sports, relative à l'acquisition par la Ville de Paris de 50.000 billets répartis de la façon suivante : 30.000 billets pour les Jeux paralympiques et 20.000 billets pour les Jeux olympiques ;

Considérant que lors des épreuves en juillet/août, de nombreux enfants parisiens seront accueillis dans les centres de loisirs des écoles ;

Considérant que lors des épreuves de septembre, tous les petits parisiens auront repris le chemin de l'école ;

Considérant le fort sentiment d'appartenance à des valeurs communes et à une ville est véhiculé chez les enfants en particulier, par l'organisation des JOP à Paris ;

Considérant que cette attention et cette impatience sont entretenues par la Ville de Paris elle-même en organisant avec les écoles parisiennes depuis plusieurs semaines et jusqu'à la tenue des JOP de nombreux événements autour du sport et labellisés JOP2024.

Bertrand Fort émet le vœu :

- que soient présentées aux élus parisiens les modalités d'accès des enfants des centres de loisirs et des écoles parisiens pour pouvoir assister à des épreuves ;
- que par conséquent une majeure partie des billets acquis par la Ville de Paris soit dédiée à cette action.

Sur proposition de Bertrand FORT,

**Donne un avis défavorable à la majorité au vœu n° VMA10-2023-19**

Nombre de Volants : 21

Pour : 1

Contre : 20

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Prise à partie initiale  
La démarche générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Eric MECHM

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

VMA10-2023-20 / 10-2023-75

**Vœu présenté par Bertrand FORT relatif à la baisse de l'aide financière à l'achat de véhicules à assistance électrique (VAE) par la Ville de Paris pour les personnes physiques domiciliées à Paris.**

Considérant que la Ville de Paris a décidé de réduire drastiquement les aides financières à l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE), par délibération 2022 DVD 61-1 des 11, 12, 13 octobre 2022 relative au volet mobilité du Plan Climat Air Énergie ;

Considérant son article 7, qui précise que seuls les résidents parisiens dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 6 300€ sont éligibles aux aides financières à l'éco-mobilité d'un montant de 400 euros ;

Considérant que les plafonds de ressources par type de ménage susceptible éligible à ces aides financières sont particulièrement bas ;

Considérant que si 20% des Parisiens sont éligibles à l'aide de la Ville, dans la réalité les demandeurs d'aide à l'achat d'un VAE sont rarement dans ces tranches de revenus très bas et ne représenteraient que 10% des demandeurs ;

Considérant qu'Île-de-France Mobilités, avant octobre 2022, complétait l'aide de 400 euros de la Ville de Paris par une aide de 100 euros ;

Considérant le vote au Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités le 20 avril 2023 d'une aide de 400 euros pour l'achat d'un vélo à assistance électrique en faveur des Parisiens, sans condition de ressource, pour compenser la suppression de l'aide de la Ville de Paris ;

Considérant que les Parisiens ne bénéficient plus que de 400 euros au lieu de 500 euros d'aides à l'achat de VAE alors que les prix de ces matériels restent élevés ;

Considérant par ailleurs qu'Île-de-France Mobilités proposera une aide de 100 euros pour l'achat de vélos mécaniques pour les jeunes de 15 à 25 ans ;

Bertrand Fort émet le vœu que la Ville de Paris :

- mette en place un dispositif de subventionnement complémentaire à celui d'Île-de-France Mobilités permettant à tous les Parisiens de continuer à bénéficier d'un subventionnement de 100 euros, pour tous les ménages non éligibles à l'aide à l'achat de la Ville de Paris, ce qui permettra de compléter l'aide d'Île-de-France Mobilités et de porter l'aide totale à 500 euros comme auparavant.

Sur proposition de Bertrand FORT,

**Donne un avis défavorable à la majorité au vœu n° VMA10-2023-20**

Nombre de Volets : 21

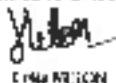
Pour : 1

Contre : 20

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Pour voter en ligne  
La droite à gauche des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement.



Yannick  
LAURENT

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-76

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL 9**

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DSOL/2023/9, proposant d'attribuer des subventions pour un montant total de 230 500 euros à 12 associations pour leurs actions de vacances et loisirs adaptés en direction des personnes en situation de handicap ;

Monsieur Thomas WATANABÉ-VERMOREL, délégué au Handicap, à l'Accessibilité universelle, aux Cultures technique, scientifique et populaire, au Conservatoire du Libre, et à l'Alimentation durable.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donné un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DSOL/2023/9**

Nombre de Votants : 21

Pour : 21  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prend pas part au vote : 0



Pour l'application de la  
stratégie générale de développement  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement,  
  
Cela MELLOW

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

**DÉLIBÉRATION - 10-2023-77**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL 52**

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DSOL/2023/52, proposant de signer une convention avec l'association AD'REV pour l'altribution d'une subvention pour son action dans le cadre du Mois Parisien du Handicap ;

Monsieur Thomas WATANABE-VERMOREL, délégué au Handicap, à l'Accessibilité universelle, aux Cultures technique, scientifique et populaire, au Conservatoire du Libre, et à l'Alimentation durable

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DSOL/2023/52**

Nombre de Volets : 21

Pour : 21

Contre : 0

Absention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



2	3	0	7	6
---	---	---	---	---

Pour : vote favorable  
Le décret enregistré des séances  
de la Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement.



CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 30-2023-78

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL 56**

**Le Conseil d'arrondissement,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DSOL/2023/56, proposant l'attribution de financements à 28 associations pour soutenir des actions favorisant l'inclusion numérique dans un cadre conventionnel ;

Monsieur Thomas WATANABÉ-VERMOREL, délégué au Handicap, à l'Accessibilité universelle, aux Cultures technique, scientifique et populaire, au Conservatoire du Libre, et à l'Alimentation durable.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DSOL/2023/56**

Nombre de Votants : 21

Pour : 21  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prend pas part au vote : 0



Pour apprécier favorablement  
Le présent avis favorable au projet de délibération  
de la Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement  
  
Eric ALGRAIN

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-79

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO 18

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DASCO/2023/18, soumettant à son approbation l'octroi de dotations complémentaires de fonctionnement (173 624 euros), de subventions d'équipement (146 840 euros), et de subventions pour travaux (158 586 euros) à certains collèges publics parisiens .

Monsieur Éric ALGRAIN, Premier Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat –Énergie.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DASCO/2023/18.**

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



2 3 0 7 7

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-00

Pour information  
La direction générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement  
  
Eric ALGRAIN

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO 28**

**Le Conseil d'arrondissement,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2511-13 et L 2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DASCO/2023/28, soumettant à son approbation les dotations attribuées aux collèges dotés d'un service de restauration autonomes en 2022 au titre du fonds commun départemental des services d'hébergement ;

Monsieur Éric ALGRAIN, Premier Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat –Energie.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DASCO/2023/28.**

Nombre de Volets : 21

Pour : 21  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prend pas part au vote : 0



Pour cette délibération  
La direction générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

CLAUDE MILION

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-81

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO 43**

**Le Conseil d'arrondissement,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DASCO/2023/43, proposant l'attribution de subventions exceptionnelles (662.462 euros) aux Caisses des écoles du 10<sup>e</sup> et du 12<sup>e</sup> arrondissements ;

Monsieur Éric ALGRAIN, Premier Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat –Énergie.

Sur proposition de Madame la Maires,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DASCO/2023/43.**

**Nombre de Votants : 21**

Pour : 21

Contre : 0

Absention : 0

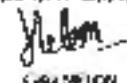
Ne prend pas part au vote : 0



CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-82

Pour approuver conformément  
l'avis favorable au projet de délibération  
du Conseil de Paris n° DASCO 46

  
Signature

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO 46**

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DASCO/2023/46, proposant d'aligner pour 2023, le taux de progression de la valeur des prestations accessoires accordées gratuitement aux agents de l'Etat logés par nécessité absolue de service dans un Etablissement Public Local d'Enseignement sur le taux d'évolution de la dotation générale de décentralisation ;

Monsieur Éric ALGRAIN, Premier Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat -Énergie.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DASCO/2023/46.**

Nombre de Votants : 21

Pour : 21  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie en format  
La délibération générale des ventes  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement



CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-83

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT 58

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DDCT/2023/58, soumettant à son approbation les modalités d'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement à différentes associations œuvrant pour la Politique de la Ville.

Monsieur Éric ALGRAIN, Premier Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat -Énergie.

Sur proposition de Madame la Maire,

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DDCT/2023/58.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Yves Lévy  
MAIRE

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-84

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris SG 13**

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° SG/2023/13, concernant les règles de détermination du quotient familial et la mise en place du tarif de précarité sociale dans le parc municipal d'accueil de la petite enfance ;

Monsieur Éric ALGRAIN, Premier Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué à l'Education, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat -Énergie.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° SG/2023/13.**

Nombre de Volants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour empêcher l'érosion  
La direction générale des services  
de la mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Alain MELON

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-85

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE 27

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DAE/2023/27, proposant d'accorder une subvention de fonctionnement à 104 organismes et de l'autoriser à signer une convention avec ces organismes .

Monsieur ULL CLERWALL, Conseiller d'arrondissement, délégué à l'Économie Sociale et Solidaire, à l'Emploi et à l'Insertion – Référent Europe.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DAE/2023/27**

Nombre de Volets : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



2 3 0 8 0

Pour copie conforme  
La directive est délivrée dans le cadre  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-86

Céline NELON

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE 9**

**Le Conseil d'arrondissement,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DFPE/2023/9, proposant l'allocation d'une subvention à l'association AJEFA ;

Madame Awa DIABY. Adjointe à la Maire du 10<sup>e</sup>, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'Enfance et aux Familles. Référente du quartier Saint-Louis / Faubourg du Temple.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DFPE/2023/9**

Nombre de Volants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour l'opposition  
La délibération générale des services  
de la Mairie du 10e arrondissement  
  
Céline MÉJYON

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-87

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE 28**

**Le Conseil d'arrondissement,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DFPE/2023/28, proposant l'attribution d'une subvention à l'association Les Petits Lardons :

Madame Awa DIABY, Adjointe à la Maire du 10<sup>e</sup>, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'Enfance et aux Familles. Référente du quartier Saint-Louis / Faubourg du Temple

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DFPE/2023/28**

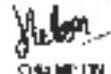
Nombre de Volants : 21

Pour : 21  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prend pas part au vote : 0



2 3 | 0 8 1

Pour toute demande d'information  
ou document en rapport avec  
la mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement



CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-88

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE 43**

**Le Conseil d'arrondissement,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DFPE/2023/43, proposant l'attribution d'une subvention à l'association La Maison Kangourou (L.M.K.) ;

Madame Awa DIABY, Adjointe à la Maire du 10<sup>e</sup>, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'Enfance et aux Familles. Référente du quartier Saint-Louis / Faubourg du Temple.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DFPE/2023/43**

Nombre de Volants : 21

Pour : 21

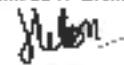
Contre : 0

Absention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme  
La déléguée générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

  
Mme le Maire  
(Ma. 10) 104

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-90

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris OFPE 90**

**Le Conseil d'arrondissement,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° OFPE/2023/90, proposant l'attribution d'une subvention à l'association Le Club des Petits Gavroches .

Madame Awa DIABY, Adjointe à la Maire du 10<sup>e</sup>, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'Enfance et aux Familles, Référente du quartier Saint-Louis / Faubourg du Temple.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° OFPE/2023/90**

**Nombre de Votants : 21**

**Pour : 21**

**Contre : 0**

**Absention : 0**

**Ne prend pas part au vote : 0**

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-90

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE 97**

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DFPE/2023/97, proposant l'allocation d'une subvention à l'association République Enfants ;

Madame Awa DIABY, Adjointe à la Maire du 10<sup>e</sup>, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'Enfance et aux Familles. Référente du quartier Saint-Louis / Faubourg du Temple.

Sur proposition de Madame la Maire,

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DFPE/2023/97

Nombre de Voix : 21

Pour : 21

Contre : 0

Absention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour en savoir plus :  
Le décret n° 2023-1004 du 23 mai 2023  
de la Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement



**CONSEIL DU 23 MAI 2023**  
**10<sup>e</sup> arrondissement**

**DÉLIBÉRATION - 10-2023-91**

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE 122**

**Le Conseil d'arrondissement,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Sous pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DFPE/2023/122, proposant l'attribution de subventions à sept associations et la signature d'une convention annuelle et de deux avenants à convention pluriannuelle d'objectifs ;

Madame AWA DIABY, Adjointe à la Maire du 10<sup>e</sup>, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'Enfance et aux Familles. Référente du quartier Saint-Louis / Faubourg du Temple.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DFPE/2023/122**

**Nombre de Volets : 21**

**Pour : 21**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Ne prend pas part au vote : 0**



Pour copie conforme  
La dirigeante déclare des intérêts  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Isabelle DUMOULIN

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - T0-2023-92

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL 33**

**Le Conseil d'arrondissement,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DSOL/2023/33, proposant l'attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations Mamans Association Grange aux Belles (10<sup>e</sup>), Passerelle de Mémoire (20<sup>e</sup>), Association Volte Village à Tous (18<sup>e</sup>), Vent de Chine (13<sup>e</sup>), Danube Palace (19<sup>e</sup>), Tous Ensemble (20<sup>e</sup>), Arsmédia (19<sup>e</sup>), CQFD Bessières Comité de Quartier en faveur du développement secteur Bessières (17<sup>e</sup>), Culture et Bibliothèques pour Tous (13<sup>e</sup>), LAACI, Les Ateliers Artistiques Et Crétails De l'Image (10<sup>e</sup>), Compagnie Kealbeck (19<sup>e</sup>) au titre de l'année 2023 ;

Madame Isabelle DUMOULIN, Adjointe à la Maire du 10<sup>e</sup>, déléguée à la Jeunesse, aux Séniors et à la Solidarité entre les générations. Référente du quartier Saint-Denis / Paradis.

**Sur proposition de Madame la Maire,**

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DSOL/2023/33**

**Nombre de Votants : 21**

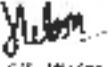
**Pour : 21**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Ne prend pas part au vote : 0**



Pour la par conférence  
Le délégué en général des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement  
  
Céline JELLINE

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-93

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS 10

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DJS/2023/10, proposant la signature de deux avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs et l'allocation de subventions de fonctionnement à cinq clubs sportifs parisiens intervenant dans l'arrondissement ;

Monsieur Philippe GUTTERMANN, conseiller d'arrondissement, délégué au Sport, aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et à l'Education populaire,

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DJS/2023/10.**

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Absention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



2 3 | 0 8 4

Document officiel  
Le décret est pris à la majorité de la séance  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Pauline Joubert

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-94

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DVD 13**

**Le Conseil d'arrondissement,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DVD/2023/13, sur le stationnement de surface sur voie publique - Ecartement du droit d'opposition à la collecte des données lors des contrôles du stationnement ,

Madame Pauline JOUBERT, Adjointe à la Maire du 10<sup>e</sup>, déléguée à l'Aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux. Référente du quartier Saint-Vincent de Paul / Lanboisière.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DVD/2023/13**

Nombre de Volets : 21

Pour : 21

Contre : 0

Absention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour voter conforme  
La direction générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement  
  
Gérard MELON

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-95

**Pour un avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC 254**

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DAC/2023/254, l'attribution de subventions de fonctionnement à neuf associations historiques ;

Monsieur Élie JOUSSELLIN, Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs à la Lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspondant défense, Référent du quartier Château d'Eau / Landry.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DAC/2023/254**

Nombre de Voitants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Absention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



2 3 0 8 5

Pour apprécier ce document  
la délibération générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

Elisa JOUSSELLIN

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-96

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC 256**

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DAC/2023/256, proposant l'allocation d'une subvention de fonctionnement à dix-huit comités d'arrondissement et la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec le Comité départemental de Paris de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie ;

M. Monsieur Elisa JOUSSELLIN, Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs à la Lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspondant défense. Référent du quartier Château d'Eau / Lançay.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DAC/2023/256**

Nombre de Voitants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Absentation : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour chaque conseil  
La directrice générale déléguée  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement  
  
Julie...  
OMA MELUN

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-97

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC 273

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DAC/2023/273, proposant l'attribution d'une subvention d'équipement à l'association Mémoire des Résistants Juifs de la M.O.I. ;

M. Monsieur Élie JOUSSELLIN, Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs à la Lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspondant défense. Référent du quartier Château d'Eau / Lancy

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DAC/2023/273**

Nombre de Votans : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



2 3 0 8 6

Pour enquer conforme  
la demande générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement



CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-96

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH 73**

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DLH/2023/73, proposant d'accorder, réitérer et modifier la garantie de la Ville de Paris aux emprunts finançant divers programmes de création et de rénovation de logements sociaux réalisés par la RIVP ;

Monsieur Élie JOUSSELLIN, Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs à la Lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspondant défense. Référent du quartier Château d'Eau / Lançry.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DLH/2023/73**

Nombre de Volants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Par copie conforme  
La directive générale des ventes  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement  
  
Géraldine MELON

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-99

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH 86

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DLH/2023/86, proposant d'accorder, la garantie de la Ville de Paris pour le service des intérêts et l'amortissement de prêts à contracter par la société Immobilière 3F en vue du financement de quatorze programmes de création et de rénovation de logements sociaux à réaliser par la société Immobilière 3F :

Monsieur Élie JOUSSELLIN, Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs à la Lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspondant défense. Référent du quartier Château d'Eau / Lançay

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DLH/2023/86**

Nombre de Volets : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



2 3 0 8 7

Ville de Paris  
La voix la plus grande des citoyens  
de la Mairie du 10<sup>e</sup>, www.villeparis.fr



CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-100

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DPMP 1**

**Le Conseil d'arrondissement,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DPMP/2023/1, proposant l'attribution de subventions à 109 structures :

Madame Philomène JUILLET, Conseillère d'arrondissement, déléguée à la Prévention, à la Sécurité, à la Police municipale et à la Vie nocturne

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DPMP/2023/1**

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Prise en charge  
La direction générale des affaires  
de la Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement  
  
Laurence PATRICE

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-101

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC 81**

**Le Conseil d'arrondissement,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DAC/2023/81, proposant d'attribuer une subvention aux associations La Caserne Éphémère, Centre Mandapa, Union des Musiciens de Jazz et aux sociétés El Alamein et ORIZA et lui demande l'autorisation de signer les conventions correspondantes ;

Madame Laurence PATRICE, Adjointe à la Maire de Paris, déléguée dans le 10<sup>e</sup> à la Culture et au Patrimoine.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DAC/2023/81**

Nombre de Votants : 21

Pour : 21  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-102

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC 373**

**Le Conseil d'arrondissement,**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14**

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DAC/2023/373, demandant l'autorisation de signer 29 conventions relatives à l'allocation de subventions de fonctionnement avec 29 établissements cinématographiques parisiens ;

Madame Laurence PATRICE, Adjointe à la Maire de Paris, déléguée dans le 10<sup>e</sup> à la Culture et au Patrimoine,

**Sur proposition de Madame la Maire,**

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DAC/2023/373**

**Nombre de Votants : 21**

**Pour : 21**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Ne prend pas part au vote : 0**



Pour information  
La délibération générale de l'assiette  
de la Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement  
  
Mme MELDRY

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-103

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DEVE 22

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DEVE/2023/22, demandant l'autorisation d'accorder une subvention à la Fabrique Documentaire :

Monsieur Sylvain RAIFAUD, Conseiller de Paris, délégué dans le 10<sup>e</sup> aux Espaces Verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité et à la Condition animale.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DEVE/2023/22**

Nombre de Volants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



2 3 0 8 9

Pour copie conforme  
Le décret enregistré des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement

CONSEIL DU 25 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-104

Léa SAINT-OZEC

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DEVE 27**

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DEVE/2023/27, proposant la convention bipartite avec la Préfecture de Police de Paris pour la gestion des campagnes de stérilisation et d'identification des chats errants évoluant sur le territoire parisien ;

Monsieur Sylvain RAIFAUD, Conseiller de Paris, délégué dans le 10<sup>e</sup> aux Espaces Verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité et à la Condition animale.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DEVE/2023/27**

Nombre de Volants : 21

Pour : 21  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prend pas part au vote : 0



Pour avis favorable  
à la délibération générale documentaire  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement sur le

Céline Méliot

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

DÉLIBÉRATION - 10-2023-105

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE 32

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DAE/2023/32, proposant d'accorder des subventions à dix structures et de l'autoriser à signer une convention avec l'ensemble de ces structures ;

Madame Léa VASA, Conseillère de Paris, déléguée dans le 10<sup>e</sup> à la Propreté, à la Stratégie zéro déchet et à l'Économie circulaire.

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° DAE/2023/32**

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



2 3 0 9 0

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

Pour conseil conforme  
La délibération générale des votants  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement vote

DOMINIQUE VERSINI

DÉLIBÉRATION - 10-2023-106

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSP 57**

**Le Conseil d'arrondissement,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Sousci pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° DSP/2023/57, proposant d'accorder une subvention à dix associations œuvrant dans le champ de la prévention des conduites à risques et addictives des publics jeunes et jeunes adultes ;

Madame Dominique VERSINI, Adjointe à la Maire de Paris déléguée dans le 10<sup>e</sup> à la Santé, aux Relations avec les hôpitaux publics, à la Réduction des risques et à la Santé environnementale

Sur proposition de Madame la Maire,

**Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris  
n° DSP/2023/57**

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour toute demande  
de réception générale des services  
de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement  
  
Julien  
GOUILLON

CONSEIL DU 23 MAI 2023  
10<sup>e</sup> arrondissement

La maire d'arrondissement

Signature



Alexandra CORDEBARD

Le secrétariat de séance

Signature :



Le secrétariat de séance